



Le Président de la République adresse un message au pape Léon XIV
(P2)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● **LA REVUE EL DJEÏCH :**

L'Algérie, partenaire de confiance et voisin loyal, au cœur du projet africain

(P5)

La France au bord de la rupture

(P16)

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FACE AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES :

"La volonté politique de bâtir une économie moderne est ferme et résolue"

C'est un rendez-vous désormais inscrit dans l'agenda économique national comme une tradition louable et un baromètre de l'état de santé de l'économie. Ce mercredi, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé au Centre international des Conférences (CIC) Abdelatif Rahal à Alger, une importante rencontre nationale avec les opérateurs économiques. La rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, des membres du Gouvernement, de hauts cadres de la Nation, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que des responsables de plusieurs instances publiques, dont l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI).

(Lire en Page 4)



● **Kamel Moula :**

« Les efforts conjoints de l'État et la mobilisation des entreprises ont permis de réaliser la diversification économique »

● **INDUSTRIE AUTOMOBILE**

Une production locale en plein régime

(P3)

● **QUATRIÈME COMMISSION DE L'ONU**

L'Algérie réaffirme son attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

(P7)

● **PALESTINE OCCUPÉE**

Des colons incendient une mosquée, un olivier et un véhicule

(P12)

Le président de la République adresse un message au pape Léon XIV



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au pape Léon XIV, dans lequel il lui a souhaité un prompt rétablissement après l'intervention chirurgicale qu'il a subie. "A sa Sainteté le Pape Léon XIV, Souverain Pontife du Vatican, c'est avec une vive émotion que j'ai appris votre hospitalisation pour subir une intervention chirurgicale. Face à cette épreuve, je tiens à vous faire part de toute ma solidarité et de tout mon soutien. Tout en souhaitant, du fond du cœur, la réussite de l'intervention, je vous adresse mes vœux de prompt rétablissement ainsi que de santé et de bien-être durables", lit-on dans le message.

"Tout en saluant vos efforts en faveur de la promotion des valeurs de paix et de tolérance à travers le monde, je forme le vœu que vous vous rétablissiez au plus vite, afin de poursuivre votre parcours au service de la promotion du dialogue et de l'entente entre les peuples. Veuillez agréer, Souverain Pontife, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", a ajouté le président de la République.

Sénégal : le FMI optimiste sur la restructuration de la dette

La directrice générale du FMI Kristalina Georgieva se dit optimiste quant à la capacité du Sénégal à trouver un accord avec ses créanciers. L'issue des discussions constitue un test pour le mécanisme du G20 consacré au traitement de la dette, alors que Dakar cherche à obtenir un nouveau programme de financement de 2,2 milliards de dollars. Le Sénégal pourrait devenir un cas de référence pour l'amélioration des mécanismes internationaux de restructuration de la dette souveraine. En marge des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, le 14 octobre à Bangkok, la directrice générale du FMI Kristalina Georgieva a exprimé sa confiance dans la capacité du pays à parvenir à un accord avec ses créanciers. La dirigeante a précisé que le FMI soutiendrait le Sénégal dans le cadre d'un accord technique portant sur un programme de 2,2 milliards de dollars. Les modalités du traitement de la dette restent toutefois à négocier directement entre les autorités sénégalaises et leurs créanciers. Selon elle, les échanges avec plusieurs créanciers importants montrent que ceux-ci reconnaissent l'importance de ce dossier pour le cadre commun du G20. L'objectif est de démontrer que les améliorations apportées à ce dispositif permettent de parvenir à des résultats plus rapides et plus efficaces. Le cadre commun du G20, qui associe notamment des créanciers publics aux efforts de traitement de la dette des pays éligibles, a été critiqué par le passé pour la lenteur de ses procédures. Le cas sénégalais doit contribuer à mesurer l'effet des ajustements engagés au sein de la Table ronde mondiale sur la dette souveraine.

Le mont Blanc mesuré à 4 807,47 mètres, près de deux mètres de plus qu'en 2023

Le mont Blanc a été mesuré en septembre à 4 807,47 mètres, soit 1,88 mètre de plus que lors de la précédente mesure rendue publique en 2023, ont annoncé mercredi les géomètres-experts de Haute-Savoie lors d'une conférence de presse à Saint-Gervais. « Le sommet est en perpétuel mouvement », a rappelé Jean des Garets, président de la chambre départementale des géomètres-experts de Haute-Savoie. Les relevés portent sur la calotte de neige et de glace qui recouvre le sommet rocheux. Son épaisseur varie notamment selon les chutes de neige, le vent, les températures et l'ensoleillement des mois précédant les mesures.

Ces fluctuations ne permettent donc pas, à elles seules, de tirer des conclusions sur les effets du réchauffement climatique. Les mesures servent à constituer une série de données à analyser dans la durée, a souligné Jean des Garets.

Le sommet « reste encore froid, il n'est pas encore trop modifié par le climat », a observé le glaciologue Luc Moreau, présent à la conférence de presse, soulignant l'intérêt de poursuivre la surveillance de sa couverture neigeuse.

Les campagnes des géomètres-experts haut-savoyards ont débuté en 2001, lorsque le point culminant des Alpes et de l'Europe occidentale avait été mesuré à 4 810,40 mètres.

La nouvelle altitude se rapproche de la valeur de 4 807,20 mètres établie par les cousins Vallot à la fin du XIXe siècle.

La croissance française deux fois inférieure à celle de la zone euro en 2027

L'économie française progresserait à un rythme inférieur à la moitié de celui de la zone euro en 2026 comme en 2027, selon les prévisions publiées mercredi par l'IFE-OFCE, qui anticipent une consommation peu dynamique et un recul de l'investissement. L'institut prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB) français de 0,4 % cette année et de 0,5 % l'an prochain, contre respectivement 1,1 % et 1,2 % pour l'ensemble de la zone euro.

Ce décalage s'expliquerait notamment par l'ajustement des finances publiques françaises. Selon les calculs des économistes, la politique budgétaire réduirait la croissance de 0,4 point en 2026 comme en 2027. Pour l'année prochaine, leur scénario repose sur les mesures contenues dans le projet de loi de finances. Le renchérissement de l'énergie amputerait également la croissance de 0,2 point cette année et de 0,3 point en 2027. L'incertitude liée à la politique nationale pèserait à hauteur de 0,2 point puis de 0,1 point.

À ces freins s'ajoutent l'effet de la hausse des taux d'intérêt, qui deviendrait négatif pour l'activité en 2027, selon l'institut. Dans ce contexte, la consommation des ménages n'augmentera que de 0,3 % en 2026 et de 0,4 % en 2027, tandis que l'investissement total reculerait respectivement de 0,6 % et de 0,5 %. Le commerce extérieur apporterait toutefois un soutien à l'économie française : les exportations progresseraient de 2,2 % cette année, puis de 3,7 % l'an prochain.

Ces prévisions restent sensibles à l'évolution du conflit au Moyen-Orient. Dans un scénario d'escalade entraînant une hausse durable des prix de l'énergie et un resserrement monétaire supplémentaire, la croissance française serait nulle en 2027, estime l'IFE-OFCE.



France : le gouvernement annonce l'affectation de 2 000 enseignants sur les 3 000 promis

La porte-parole du gouvernement français, Maud Bregeon, a annoncé mercredi que 2 000 enseignants avaient déjà été affectés sur les 3 000 promis pour pourvoir des postes vacants, alors que la mobilisation lycéenne se poursuit.

« Sur les 3 000 enseignants qui doivent être affectés à des postes vacants prochainement, 2 000 l'ont déjà été », a-t-elle déclaré lors du compte-rendu du Conseil des ministres.

Selon la porte-parole, le président Emmanuel Macron a reconnu les « angoisses légitimes » de la jeunesse, tout en déplorant qu'elles soient « exploitées politiquement et transformées en violences urbaines ». Il a également dénoncé des « scènes inacceptables » de violences dans les cortèges, notamment lors des manifestations de mardi.

« Le président de la République a demandé au gouvernement d'apporter des réponses claires et concrètes et de les présenter dans les semaines à venir », a rapporté Maud Bregeon.

Ces réponses doivent notamment porter sur la protection des enseignants et l'état des bâtiments scolaires. Le chef de l'État a demandé un rapport sur cette dernière question, présentée par la porte-parole comme « une des revendications principales » des lycéens.

Cette annonce intervient le lendemain d'une nouvelle journée de mobilisation constituant l'« acte V » d'un mouvement lycéen lancé le 17 septembre au lycée Saint-Exupéry de Créteil, avec une grève d'enseignants soutenue par les élèves.

La contestation s'est ensuite étendue à d'autres établissements, puis au niveau national, autour de revendications portant notamment sur le manque de personnel, les classes surchargées et les conditions d'enseignement.

Abuja réclame une enquête sur la mort d'un Nigérian en garde-à-vue en Afrique du Sud



La consule générale du Nigéria à Johannesburg exige une enquête indépendante pour élucider la mort de Odueze Chimezie Odueze, un citoyen nigérian qui était en garde-à-vue dans un poste de police au Cap en Afrique du sud.

Dans un communiqué datant du 13 octobre 2026, la consule Ninikanwa Okey-Uche indique que son compatriote serait mort des suites de tortures qui lui auraient été infligées par des policiers. Mme Okey-Uche informe que le migrant nigérian a perdu la vie le 09 octobre 2026 après avoir été arrêté dans un centre commercial sur des soupçons de possession de drogue.

D'après la consule, il a été ensuite conduit à son domicile pour une perquisition mais les policiers n'ont rien retrouvé sur place. Mme Okey-Uche condamne et dénonce « un schéma récurrent d'exécutions extrajudiciaires présumées visant des Nigériens en Afrique du Sud ».

Elle appelle les autorités sud-africaines à veiller à ce que les auteurs de cet acte soient poursuivis conformément à la loi. « Quelles que soient les allégations, il existe des procédures et des étapes pour obtenir justice », rappelle-t-elle.

D'après Ninikanwa Okey-Uche, ces incidents soulèvent de sérieuses questions sur la sécurité et à la protection des citoyens nigériens et des autres ressortissants étrangers en Afrique du Sud. Pour le moment, Pretoria n'a pas encore réagi à cette interpellation de la diplomate nigériane.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Une production locale en plein régime

Après des années de tâtonnements et d'importations massives qui ont pesé lourdement sur les réserves de change, l'industrie automobile algérienne semble enfin entrer en plein régime. Le cap fixé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est de ne plus se contenter d'un simple montage, mais construire une véritable industrie mécanique nationale intégrée, compétitive et durable, capable de satisfaire la demande locale et de faire baisser les prix.

Les signaux envoyés ces derniers jours depuis Oran et Alger, où le reportage TV réalisé depuis l'usine Tirsam Group de Batna, -groupe industriel 100 % algérien spécialisé dans la fabrication et la distribution de camions, de camionnettes, de semi-remorques- confirment que cette stratégie est en marche, avec deux axes majeurs : l'augmentation du taux d'intégration grâce à la sous-traitance locale et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Fiat Oran, la locomotive de l'intégration

C'est à Taffraoui, dans la wilaya d'Oran, que se joue une partie de l'avenir de l'automobile algérienne. La visite effectuée mardi par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, à l'usine Fiat du groupe Stellantis, accompagnée du wali d'Oran Brahim Ouchene et du P-DG de Stellantis Algérie Raoui Beji, est hautement symbolique. La ministre n'est pas venue simplement inaugurer une chaîne. Elle est venue s'enquérir des conditions de formation des apprentis au cœur même des ateliers. Elle a parcouru les lignes de soudure, de peinture et de montage, échangé directement avec les apprentis et leurs formateurs sur le contenu pédagogique. Cette immersion révèle la nouvelle doctrine : l'usine n'est plus seulement un lieu de production, c'est une école. Stellantis Algérie a accueilli l'année dernière plus de 95 stagiaires issus des établissements de formation de la wilaya, et 120 apprentis supplémentaires ont intégré le site

lors de la rentrée d'octobre. Même des stagiaires originaires du Niger y suivent une formation pratique, faisant de l'usine un pôle régional de compétences.

L'objectif de Mme Arhab est clair : moderniser les programmes de formation dans les spécialités liées à la fabrication et à la maintenance automobile, et introduire de nouveaux programmes qui couvrent toutes les étapes de la production et répondent aux exigences du marché du travail. Sans soudeurs qualifiés, sans techniciens en robotique, sans experts en contrôle qualité, il n'y aura pas d'industrie.

Le centre d'excellence des métiers de l'industrie automobile "Moudjahida Zaânane Yamina", inauguré le même jour à Belgaïd à l'est d'Oran par la ministre, est la pierre angulaire de ce dispositif. Avec le lancement du projet de mise en œuvre de la norme internationale ISO 21001 pour les établissements de formation, l'Algérie veut s'aligner sur les standards mondiaux.

Sur le plan industriel, les chiffres annoncés par Raoui Beji sont encourageants. L'usine emploie déjà 2.500 travailleurs pour une capacité actuelle de 90.000 véhicules par an. Mais l'ambition ne s'arrête pas là. Un programme d'agrandissement est prévu pour atteindre 135.000 véhicules par an d'ici 2028. C'est ce volume qui permettra de réaliser des économies d'échelle et de peser sur les prix.

LA SOUS-TRAITANCE LOCALE, CLÉ DE LA BAISSÉ DES PRIX

Le véritable tournant, et c'est tout l'enjeu du taux d'intégration, réside dans les contrats d'approvisionnement avec les PME algériennes. L'heure n'est plus au tout importé en CKD. Pour augmenter le taux d'intégration, aujourd'hui estimé entre 20 et 30%, Stellantis comme les futurs constructeurs multiplient les partenariats locaux.

Plaquettes de freins, pare-chocs, flexibles de freinage, pièces en plastique injecté, faisceaux électriques, batteries, sièges, suspensions, échappements... Autant de com-

posants qui sont fabriqués localement et doivent être produits localement à l'avenir. Chaque pièce produite en Algérie, c'est une économie de devises, une PME qui se développe, des emplois créés et surtout, un véhicule final moins cher.

Cette dynamique de sous-traitance est au cœur des discussions que mène le ministère de l'Industrie. La rencontre mardi à Alger entre le ministre Farid Kourtel et une délégation de General Motors, conduite par Rohan Fernandes, président pour l'Egypte et l'Afrique, en est l'illustration. Selon le communiqué du ministère, les deux parties ont examiné "les voies et moyens de développer la coopération de manière à soutenir le développement du tissu industriel national et à renforcer l'intégration locale" et "les possibilités de tirer parti de l'expertise de l'entreprise". L'objectif est de ne pas reproduire les erreurs du passé. Il ne s'agit plus d'attribuer des agréments d'importation déguisés, mais de bâtir un écosystème. Le modèle recherché est celui d'une industrie mécanique intégrée, où autour d'un constructeur principal gravitent des dizaines de sous-traitants de rang 1, 2 et 3, formant un tissu industriel dense et compétitif.

UN OBJECTIF : SATISFAIRE LE MARCHÉ ET FAIRE BAISSER LES PRIX

La finalité de toute cette stratégie est sociale et économique. Le marché algérien souffre d'un manque criant d'offre. Les prix des véhicules neufs et d'occasion ont atteint des sommets insupportables pour le citoyen moyen. L'augmentation du nombre de véhicules produits localement est la seule solution durable pour rééquilibrer l'offre et la demande et provoquer une baisse mécanique des prix.

En produisant 90.000 puis 135.000 Fiat à Oran, auxquelles s'ajouteront les productions attendues d'autres marques dont les dossiers sont à l'étude, l'Algérie pourra progressivement satisfaire son marché intérieur qui a besoin de plus de 250.000 à 300.000 véhicules par an pour se



stabiliser. La formation d'une main-d'œuvre qualifiée, l'augmentation du taux d'intégration avec des PME locales produisant des plaquettes de freins, des pare-chocs, des plastiques et des suspensions, et l'arrivée de nouveaux partenariats comme celui envisagé avec General Motors dessinent les contours de la nouvelle industrie automobile algérienne.

Ce n'est plus une industrie d'assemblage, c'est une industrie de production. Une industrie qui, en créant de la valeur ajoutée sur le sol national, transformera les financements en emplois, en transfert de technologie et, à terme, en véhicules accessibles pour l'Algérien. Le plein régime est enclenché.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

D'une économie de dépense à une économie de production

Les mesures engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour stimuler l'investissement et renforcer la production nationale entrent dans une phase décisive. La rencontre tenue au Centre international des conférences (CIC) entre le chef de l'État et les opérateurs économiques a marqué, selon les observateurs, le passage des engagements aux résultats.

C'est l'analyse développée hier par l'expert économique Nabil Djemaâ, invité de l'émission "L'Invité du jour" sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Pour lui, cette rencontre dépasse le simple cadre d'une réunion de concertation : "L'heure est désormais à la responsabilisation des entreprises, appelées à produire davantage, créer des emplois et réduire la facture des importations."

"Le principe fondamental, c'est de passer d'une économie de dépense à une économie de production", affirme Nabil Djemaâ. Selon l'expert, le rendez-vous de ce mercredi n'était plus une présentation d'objectifs, mais un véritable contrat moral et économique entre l'État et les opérateurs. "Ce n'est plus les objectifs, c'est d'aller directement au contrat avec les opérateurs économiques", insiste-t-il.

L'enjeu est de taille : l'Algérie ambitionne de porter son Produit Intérieur Brut à 400 milliards de dollars et de rejoindre le cercle des économies émergentes à l'horizon 2027. Pour y parvenir, la production nationale doit devenir suffisante, compétitive et capable de se substituer aux importations.

L'expert rappelle un chiffre révélateur : "L'État finance, selon ses estimations, plus de 85% des investissements". Un déséquilibre que le Président a lui-même souligné en s'adressant aux investisseurs : "Nous vous avons donné de l'argent". Avec 958 projets débloqués et des investissements évoqués à hauteur de 38 000 milliards de dinars, les entreprises n'ont plus d'excuse. "Elles doivent désormais démontrer leur efficacité. Les résultats attendus sont la création d'emplois, la richesse et l'augmentation de la production", martèle Djemaâ.

La simplification administrative est l'autre pilier de cette transformation. L'expert salue la mise en place du guichet unique, destiné à faciliter les démarches, améliorer la transparence et renforcer le climat des affaires. Mais ces facilités doivent désormais s'accompagner d'une évaluation rigoureuse. "Nous allons vers l'investissement rentable", plaide-t-il, appelant à une sélection des projets selon leur valeur ajoutée, leur production réelle et leur contribution à la substitution aux importations. La numérisation apparaît comme l'instrument essentiel de cette nouvelle exigence. Elle permettra de retracer les financements accordés, de mesurer les réalisations et d'identifier les investissements improductifs. L'enveloppe de plus de 10 milliards de dinars prévue dans le projet de loi de Finances 2027 pour la numérisation en est la preuve. Concernant le foncier industriel, autre frein historique, Nabil Djemaâ rappelle les instructions présidentielles visant à débloquent les projets viables, particulièrement ceux capables de créer de la valeur ajoutée.

Pour l'économiste, la réussite de cette politique dépend largement du système bancaire. "Les banques, c'est le moteur de l'économie", affirme-t-il, tout en dénonçant leurs réticences à accompagner les entreprises après le financement initial. Le problème surgit souvent lorsque les investissements arrivent à maturité et que les entreprises rencontrent des difficultés de trésorerie. Les banques exigent alors des garanties supplémentaires, au risque de compromettre la continuité de la production. Il appelle donc à renforcer la formation des banquiers et à améliorer leur capacité d'analyse financière, tout en saluant les assurances données par le Président concernant les décisions de financement prises sans enrichissement personnel. Il met particulièrement en avant le nouveau règlement sur l'affacturage (factoring) introduit par la Banque d'Algérie, qui doit permettre aux entreprises de mobiliser rapidement leurs créances. "Il faut suivre cette entreprise. Le financement doit accompagner toutes les étapes de son développement", insiste-t-il.

Enfin, Nabil Djemaâ insiste sur la nécessité d'une meilleure coordination entre banques, douanes, fisc, ministère du Commerce extérieur et agence d'investissement, pour faciliter l'importation des intrants tout en luttant contre les importateurs peu scrupuleux, la sous-facturation et les pratiques qui fragilisent les réserves de change et alimentent l'inflation. Il cite l'exemple de l'industrie automobile où certaines pièces importées voient leur prix multiplié par quatre ou cinq, proposant de doter les banques d'outils pour comparer les prix déclarés avec les prix internationaux. Le message est clair : l'État a fait sa part en finançant et en facilitant. Désormais, aux opérateurs de transformer l'argent public en production, en emplois et en richesse nationale.

R. N.

INVESTISSEMENT

Le décret présidentiel relatif au guichet unique publié au Jo

Le décret présidentiel (n°26-326), signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant missions, organisation et fonctionnement du guichet unique national de l'investissement, a été publié au dernier Journal officiel (n°72).

En vertu de ce décret, le guichet, placé sous la tutelle du Premier ministre, constitue l'interlocuteur unique, intégré et exclusif des investisseurs. Il statue sur l'ensemble des décisions et délivre tous les actes, agréments, autorisations et autres documents liés aux investissements enregistrés à son niveau, depuis leur enregistrement jusqu'à leur réalisation et leur exploitation.

Le guichet est chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale de l'investissement. A ce titre, il assure un service d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement au profit des investisseurs, dans tous les domaines liés à l'investissement, et met en place des systèmes d'information permettant aux investisseurs d'accéder aux données, de toute nature, nécessaires à la préparation de leurs projets.

Selon le texte du décret, le guichet est également chargé de créer et d'aménager des zones industrielles destinées à accueillir les projets d'investissement, nonobstant les attributions

dévolues à d'autres organismes compétents en la matière, de constituer un portefeuille foncier destiné à accueillir des projets d'investissement auprès des services des domaines et des particuliers, ainsi que de mettre en place, en coordination avec les administrations et les organismes concernés, une banque de données sur les disponibilités foncières destinées à l'investissement.

En outre, le guichet met à la disposition des investisseurs, à travers la plateforme numérique de l'investisseur, toutes les informations relatives aux disponibilités foncières et assure la gestion de cette plateforme. Il est également chargé de disposer d'un fichier actualisé des données relatives à la production nationale, ainsi que de gérer, de promouvoir et d'octroyer le foncier économique.

Parmi les missions du guichet figurent également l'examen de l'éligibilité aux avantages, leur octroi et le suivi de leur mise en œuvre, ainsi que la vérification, en coordination avec les administrations et les organismes concernés, du respect par les investisseurs des engagements souscrits. Il assure, en outre, le suivi de l'état d'avancement des projets d'investissement, notamment à travers des missions sur le terrain, délivre tous les actes, autorisations, agréments et autres documents liés à

la réalisation et à l'exploitation des projets d'investissement, en assure le suivi et traite les réclamations et les doléances des investisseurs, à l'exception des recours.

Conformément à ce texte, le guichet exerce, au nom de l'Etat, le droit de préemption sur tout bien immobilier privé susceptible d'accueillir des projets d'investissement.

Il statue, en concertation avec les secteurs concernés, sur l'orientation des disponibilités foncières en vue de leur aménagement par les agences publiques spécialisées dans le foncier industriel, touristique et urbain.

Le guichet est également chargé de déterminer les investissements éligibles à l'accès au foncier économique, en tenant compte des spécificités des activités développées ou à développer aux niveaux national et local, conformément aux instruments d'urbanisme et dans le cadre des objectifs fixés en la matière, ainsi que d'exprimer les besoins en matière d'investissement lors de l'élaboration des instruments d'urbanisme.

Il s'agit, selon le décret présidentiel, de la seule instance habilitée à instruire l'ensemble des procédures et des actes liés aux investissements enregistrés auprès de ses services, quelle que soit leur nature.

R. N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FACE AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES :

"La volonté politique de bâtir une économie moderne est ferme et résolue"

C'est un rendez-vous désormais inscrit dans l'agenda économique national comme une tradition louable et un baromètre de l'état de santé de l'économie. Ce mercredi, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé au Centre international des Conférences (CIC) Abdelatif Rahal à Alger, une importante rencontre nationale avec les opérateurs économiques.

La rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, des membres du Gouvernement, de hauts cadres de la Nation, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que des responsables de plusieurs instances publiques, dont l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI). Un parterre qui reflète l'importance accordée à cet espace de dialogue direct entre le sommet de l'État et les créateurs de richesse.

UNE OUVERTURE SOLENNELLE AUX COULEURS DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

À l'ouverture de cette rencontre, l'assistance a écouté la récitation de versets du Saint Coran, suivie de l'exécution de l'hymne national. Un film documentaire, réalisé par le Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA) et retraçant l'activité économique nationale durant la période 2021-2026, a ensuite été projeté. Le documentaire a mis en lumière les progrès et la croissance enregistrés dans les domaines liés à l'économie, et surtout, l'amélioration tangible du climat des affaires et de l'investissement depuis la refonte du cadre juridique.



C'est dans ce contexte que le président Tebboune a pris la parole, pour délivrer un message à la fois de bilan et de projection.

LE HORS HYDROCARBURES COMME PREUVE DE LA DIVERSIFICATION

Le premier axe fort de l'allocation présidentielle a porté sur les résultats concrets de la politique de relance. Le président de la République a salué les avancées importantes réalisées dans le domaine de l'investissement à la faveur de la révision du cadre juridique, notamment la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement qui a supprimé les blocages bureaucratiques et instauré le principe de transparence. Pour le chef de l'État, la preuve que cette politique fonctionne ne se trouve pas dans les discours, mais dans les chiffres. "Les indicateurs enregistrés en matière de PIB hors hydrocarbures reflètent les efforts déployés pour diversifier l'économie et la rendre moins dépendante des hydrocarbures", a-t-il affirmé. C'est un point fondamental. Pendant

des décennies, l'économie algérienne a été otage du prix du baril. Aujourd'hui, la croissance du PIB hors hydrocarbures, qui a dépassé les 4% ces deux dernières années, est tirée par l'agriculture, l'industrie manufacturière, les services et le BTPH. C'est le signe que la diversification, longtemps slogan, devient une réalité. C'est cette économie réelle, productive, qui doit prendre le relais de la rente.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE FERME ET RÉSOLUE

Le second message, martelé à plusieurs reprises par le Président Tebboune, est celui de la volonté politique. "Notre présence parmi vous aujourd'hui à ce forum traduit la volonté politique ferme et résolue de dynamiser l'économie et l'investissement et témoigne du soutien de l'État aux opérateurs économiques à travers l'ensemble des wilayas", a déclaré le président de la République. Il ne s'agit pas d'une simple formule. Dans un pays où l'administration a longtemps été perçue comme un frein, la présence du

Président, accompagné de tout son gouvernement, face aux opérateurs économiques, est un signal fort. C'est la traduction au plus haut niveau de l'État que l'investisseur, qu'il soit à Tamanrasset ou à Alger, à Annaba ou à Tindouf, est un partenaire stratégique et non un administré.

Le chef de l'État a tenu à remercier le Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA), présidé par Kamel Moula, pour l'organisation de ce forum périodique. Devenu une tradition, ce rendez-vous constitue désormais "une occasion pour les opérateurs économiques d'échanger avec les membres du Gouvernement, en vue d'accompagner l'activité économique et l'investissement dans le pays, dans l'objectif de bâtir une économie moderne, capable de résister aux fluctuations de l'économie mondiale". Bâtir une économie moderne et résiliente : c'est toute l'ambition du programme présidentiel. Une économie qui ne tremble plus à chaque chute du prix du pétrole, qui crée de la valeur ajoutée localement, qui assure sa sécurité alimentaire et qui s'insère dans les chaînes de valeur mondiales.

LE CONTRAT DE CONFIANCE : DE L'ARGENT PUBLIC CONTRE DES RÉSULTATS

Au-delà des discours officiels, cette rencontre a été l'occasion d'un recadrage clair, dans la lignée des propos tenus par le Président lors de ses précédentes sorties. L'État a fait sa part du contrat. Il a réformé la loi, débloqué le foncier industriel avec près de 958 projets débloqués, mis en place le guichet unique, alloué des enveloppes colossales estimées à 38 000

milliards de dinars d'investissements.

L'heure n'est plus aux doléances, mais aux résultats. L'État attend des opérateurs qu'ils transforment ces financements en usines qui tournent, en emplois créés, en produits "Made in Algeria" qui remplacent les importations et en exportations hors hydrocarbures.

L'enjeu est de passer définitivement d'une économie de dépense, où l'État distribue la rente, à une économie de production, où la richesse est créée par l'entreprise. Pour y parvenir, le président Tebboune a rappelé l'objectif national : porter le PIB à 400 milliards de dollars à l'horizon 2027 et intégrer le cercle des économies émergentes. Cette ambition nécessite un effort partagé. L'État ne peut plus financer à lui seul 85% des investissements. Les banques, qualifiées de "moteur de l'économie", sont appelées à jouer pleinement leur rôle, non seulement au lancement mais tout au long de la vie de l'entreprise, notamment grâce à de nouveaux mécanismes comme l'affacturage. Les opérateurs, de leur côté, sont appelés à faire preuve de patriotisme économique, à protéger l'image de l'entreprise algérienne et à bannir les pratiques de surfacturation et de détournement qui nuisent au climat des affaires.

La rencontre du CIC n'était pas une simple réunion de conjoncture. Elle a consacré un nouveau pacte : un État facilitateur, protecteur et exigeant, face à des opérateurs responsables, investis et comptables de leurs résultats devant la Nation. C'est à ce prix que l'Algérie pourra bâtir cette économie moderne, forte et souveraine, capable de résister aux chocs du monde.

Hamza B.

KAMEL MOULA :

« Les efforts conjoints de l'État et la mobilisation des entreprises ont permis de réaliser la diversification économique »

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a prononcé ce mercredi une allocution à l'occasion de la rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les opérateurs économiques.

« La période post-Covid-19 a marqué le point de départ d'une profonde transformation structurelle. Une réalité confirmée par les institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale », a déclaré d'emblée M. Moula, rappelant que « le produit intérieur brut (PIB) réel maintient une dynamique remarquable, avec une croissance prévue de 3,8 %. Toutefois, selon nos propres prévisions, nous devrions atteindre un taux de 4 % ».

Selon M. Moula, « ce sont les efforts conjoints de l'État et la mobilisation des entreprises qui ont permis de réaliser cette diversification économique, saluée par les institutions internationales. »

« Au sein du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), nous sommes profondément convaincus que les entreprises algériennes

constituent le premier partenaire stratégique de l'État », a souligné M. Moula, affirmant que « certaines pratiques inacceptables ont été mises au jour. Bien qu'elles demeurent minoritaires, elles portent atteinte à l'image de la grande majorité des opérateurs économiques. Nous soutenons pleinement la lutte contre les pratiques illégales afin de préserver une concurrence loyale et de rassurer les opérateurs économiques intègres. » Pour M. Moula, « la crise de la Covid-19 nous a enseigné une leçon fondamentale : un État qui dépend des autres pour nourrir sa population, la soigner ou lui fournir de l'énergie est un État vulnérable. La souveraineté alimentaire constitue ainsi le premier pilier de la réponse apportée par l'État et le secteur économique à cette crise. »

Et d'affirmer : « continuons à renforcer notre économie grâce à la force du travail et au génie de nos chefs d'entreprise et de nos travailleurs. Nous connaissons nos atouts : une croissance économique soutenue, une absence d'endettement extérieur et un tissu entrepreneurial devenu plus dynamique que jamais », ajoutant qu'« au Conseil du renouveau économique algérien (CREA), c'est

avec cette vision réaliste et courageuse que nous envisageons l'avenir. L'Algérie doit poursuivre sa marche en avant, souveraine dans ses décisions, attachée à son indépendance et résolument déterminée à atteindre la prospérité. »

KAMEL MOULA APPELLE À ASSAINIR LE CLIMAT DES AFFAIRES ET À PROTÉGER L'IMAGE DES ENTREPRISES

Le président du Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA), Kamel Moula, a tiré la sonnette d'alarme face à la persistance de certaines pratiques illégales qui nuisent gravement à l'image et à la crédibilité des entreprises nationales.

Dans une déclaration qui se veut ferme, le patron du CREA a souligné la nécessité impérieuse de mettre un terme à ces agissements, même s'ils ne concernent qu'une minorité d'opérateurs. Pour lui, la tolérance zéro doit être de mise, car l'enjeu dépasse les cas individuels : c'est la crédibilité de l'ensemble du tissu économique national et l'attractivité du climat des affaires en Algérie qui sont en jeu. "Il est indispensable de combattre ces dépassements", a

insisté Moula, estimant que malgré leur caractère limité, leur impact est disproportionné sur la confiance. Protéger la réputation des institutions économiques devient dès lors une priorité nationale pour préserver un environnement sain. Le CREA, qui se positionne comme la principale organisation patronale du pays, affiche clairement son soutien total aux efforts engagés par les pouvoirs publics pour éradiquer ces pratiques. L'objectif est double : garantir une concurrence loyale et consacrer le principe d'égalité des chances entre tous les opérateurs économiques.

Kamel Moula a tenu à défendre en particulier les entreprises qui respectent scrupuleusement les lois et réglementations en vigueur. Selon lui, il est injuste que des entreprises citoyennes, qui créent de la richesse et de l'emploi dans la légalité, se retrouvent pénalisées par une concurrence déloyale exercée par des opérateurs qui contournent les règles.

Dans ce contexte, le président du CREA a souligné qu'un environnement des affaires juste et transparent constitue le socle fondamental pour renforcer la confiance des investisseurs. C'est la condition sine qua non

pour encourager l'initiative privée, libérer l'esprit d'entrepreneuriat et stimuler l'investissement, tant national qu'étranger. Seule une telle transparence permettra aux entreprises nationales de travailler dans des conditions qui garantissent le respect des règles et l'équité.

Au-delà de l'aspect économique, c'est aussi une question d'image et de morale des affaires. Moula a mis en exergue l'importance de protéger l'image des entreprises contre toute dérive susceptible d'entacher leur réputation et leur crédibilité. Il a appelé à poursuivre sans relâche les efforts visant à ancrer une véritable culture du respect de la loi et à promouvoir l'intégrité dans les pratiques économiques.

Une démarche qui, selon lui, est de nature à consolider la stabilité du tissu institutionnel, à rassurer les partenaires et à contribuer de manière durable au développement de l'économie nationale.

Par cette sortie, le CREA envoie un message clair : l'assainissement du climat des affaires est l'affaire de tous et la condition pour passer à une économie de production forte, compétitive et respectée.

H. B.

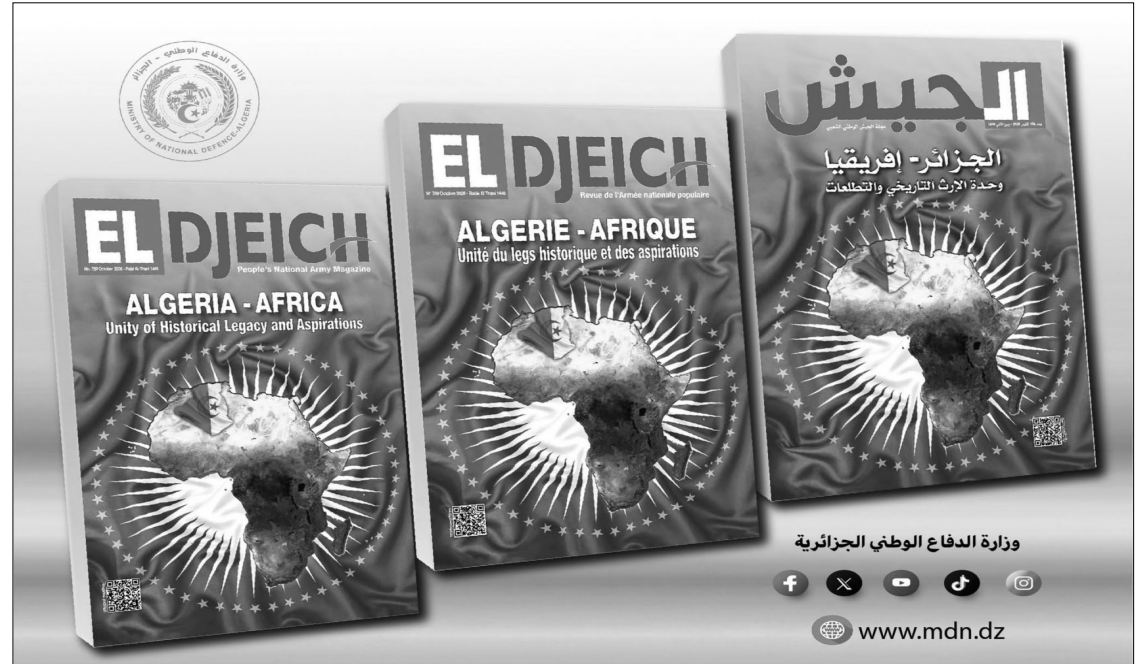
LA REVUE EL DJEÏCH :

L'Algérie, partenaire de confiance et voisin loyal, au cœur du projet africain

Dans son dernier numéro, la revue El Djeïch consacre son éditorial à la dimension africaine de l'Algérie, réaffirmant une conviction profonde qui guide la politique extérieure du pays : l'appartenance indéfectible à l'Afrique et la responsabilité historique qui en découle.

Pleinement consciente de son identité africaine, souligne la publication, l'Algérie continue d'œuvrer sans relâche à l'unification de la parole africaine. Il ne s'agit pas seulement de faire entendre la voix du continent, mais de défendre ses intérêts vitaux, de donner de la visibilité aux aspirations de ses peuples et de s'opposer frontalement aux tentatives d'étouffer cette voix et de marginaliser son rôle dans le processus de remodelage de l'ordre mondial. Un continent qui, rappelle El Djeïch, recèle d'immenses capacités et d'énergies et qui doit unir ses efforts pour avancer vers une Afrique forte, solidaire et prospère, dont la voix est entendue et qui joue pleinement son rôle dans la prise de décision internationale. Cette posture confère à l'Algérie un grand crédit de confiance auprès des pays africains. Un crédit qui se nourrit de ses positions fermes et de ses principes immuables sur les questions se rapportant au continent. Il se traduit concrètement par sa présence active dans les plus hautes instances

de l'Union africaine, comme la Commission et le Conseil de paix et de sécurité, et par la dynamique soutenue des visites de nombreux dirigeants et hauts responsables africains à Alger. Une dynamique qui témoigne d'une prise de conscience de la nécessité de diversifier la coopération pour relever les défis communs et consolider la sécurité régionale. Pour Alger, cette présence n'est pas une simple formalité, mais une responsabilité. La finalité est claire : permettre aux Africains de prendre en main leur propre destin. Une ligne que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a résumée en affirmant que l'Algérie "réaffirme son engagement constant à soutenir tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas".



L'approche algérienne en matière de paix et de sécurité repose sur des constantes : asseoir l'action commune, rejeter les solutions extérieures imposées, faire prévaloir le dialogue et respecter la souveraineté des États. Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, l'a rappelé : l'Algérie "insiste constamment sur la responsabilité des États africains de renforcer les fondements de leur puissance nationale et de consolider leur immunité souveraine, afin de pouvoir contribuer collectivement à la construction d'un espace africain sûr et stable, fondé sur le respect mutuel, la solidarité, ainsi que des relations interétatiques mutuellement bénéfiques, loin de la logique

de la dépendance ou de la subordination". Sur le terrain, cette vision se matérialise par un rôle actif dans les cadres de coopération sécuritaire comme le CEMOC, la NARC ou AFRIPOL, combinant lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, action diplomatique et renforcement des capacités nationales. L'aide militaire apportée récemment à l'armée de la République du Niger s'inscrit dans cette logique de solidarité fraternelle. Mais El Djeïch insiste sur le lien indissociable entre sécurité et développement. L'Algérie œuvre au renforcement du partenariat et à l'intégration économique continentale. Elle s'investit pleinement dans l'activation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et porte des projets structurants : route transsaharienne, gazoduc transsa-

harien, réalisation de centrales électriques au Tchad et au Niger, forage d'un puits de pétrole au Niger, sans oublier les projets à caractère social et son engagement dans les énergies renouvelables, la numérisation et l'intelligence artificielle. En conclusion, la revue estime que par son Histoire, sa position géographique et ses principes, l'Algérie confirme son rôle de partenaire fiable et de voisin loyal. Malgré les vaines tentatives visant à saborder ses relations avec les pays frères et voisins, elle ne renoncera jamais à son appartenance à l'Afrique et à son voisinage sahélien, restant ferme sur ses principes, attachée à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité des peuples, tout autant qu'à la sienne propre.

R.N.

PROCHAINES ÉLECTIONS LOCALES

Une opportunité de consacrer l'approche participative et de soutenir le processus de développement



Les prochaines élections locales, prévues le 28 novembre prochain, constituent une échéance importante à même de consacrer l'approche partici-

ipative dans la prise de décision locale et de renforcer le rôle du citoyen dans la définition des choix de développement, ont estimé mardi des experts et des juristes. Dans ce

cadre, Makhoul Sahel, expert en sciences politiques, a précisé sur les ondes de la Chaîne II de la Radio algérienne, que les prochaines élections locales constituent un "rendez-vous constitutionnel majeur, organisé à la date prévue par la loi, et une étape qui illustre une pratique démocratique exemplaire", mettant en exergue l'importance de la révision constitutionnelle initiée en 2020 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de "renforcer la pratique démocratique et d'instaurer une nouvelle gouvernance". La commune, a-t-il poursuivi, constitue "la première cellule fondamentale de l'Etat, où se concrétise le dialogue entre les différents partenaires politiques en vue d'élaborer des programmes de développement local et des visions répondant aux préoccupations du citoyen, suivant une approche participative", ce qui fait de la commune "le premier cadre de la pratique démocratique". Pour sa part, le représentant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Moussa Amara, a rappelé les principales étapes de l'opération électorale relative aux prochaines échéances, depuis la convocation du corps électoral par le président de

la République jusqu'à l'expiration des délais légaux de dépôt des dossiers de déclaration collective de candidature. Il a tenu à mettre en avant "l'évolution des performances" de l'ANIE dans la gestion de l'opération électorale, évoquant les rencontres qu'elle a tenues avec ses différents partenaires, ainsi que les rencontres régionales organisées pour assurer une "bonne préparation" de ce rendez-vous. De son côté, Kais Cherif, spécialiste en droit constitutionnel, a cité les dispositions prévues dans la loi électorale, soulignant le droit des listes et des candidats dont les dossiers ont été rejetés d'introduire des recours auprès des juridictions compétentes. A son tour, Samir Ardjoun, professeur à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), a mis en relief le rôle des médias dans l'accompagnement de l'opération électorale, en tant que "médiateur essentiel" entre l'électeur et le candidat, saluant l'accompagnement assuré par les médias nationaux de l'opération électorale relative aux élections législatives du 2 juillet dernier.

R.N.

AU PÔLE URBAIN SISSAOUI DE CONSTANTINE

Belaribi instruit d'accélérer la réalisation des projets de logements "AADL 3"

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions visant à accélérer le rythme de réalisation des projets de logements dans la formule location-vente "AADL 3" au pôle urbain Sissaoui, dans la commune de Constantine, tout en le renforçant avec les équipements publics nécessaires. Au deuxième jour consécutif de sa visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya, le ministre a inspecté les projets du programme "AADL 3", s'enquérant de l'état d'avancement des travaux dans ce pôle urbain qui s'étend sur 337 hectares et comprend un programme global de 20.000 logements. Sur ce total, 8.050 logements de la formule "AADL3" sont inscrits au titre de la Loi de finances 2025, tandis que les travaux de 7.000 autres logements de la même formule, inscrits dans le cadre de la Loi de finances 2026, seront lancés "prochainement". Sur les lieux, M. Belaribi a présidé une réunion technique regroupant les responsables de divers organismes



et institutions techniques concernés par le secteur de l'habitat, ainsi que les entreprises de réalisation chargées du projet. Cette réunion a été consacrée à l'examen de l'état d'avancement des travaux, à l'étude des éventuelles contraintes techniques susceptibles d'entraver leur déroulement, et à la recherche des solutions adéquates pour y remédier. Sur le plan de l'aménagement urbain, le ministre a insisté sur "la nécessité de parachever les études relatives aux différents réseaux et aux routes principales et secondaires, afin de per-

mettre de suivre le rythme d'avancement de la réalisation des logements et de garantir l'aménagement de l'environnement urbain de ce pôle". Il a également été décidé de doter ce pôle urbain d'équipements publics supplémentaires, comprenant deux écoles primaires, deux collèges et deux lycées, ainsi qu'une polyclinique et un siège de sûreté urbaine, qui s'ajouteront à neuf (9) autres structures publiques déjà prévues. En clôture de la réunion, le ministre a adressé des instructions fermes exigeant l'accéléra-

tion du rythme de réalisation selon le système de travail posté (3x8), tout en insistant particulièrement sur le respect des normes de qualité et de conformité à toutes les étapes de la réalisation du projet. Par ailleurs, le ministre s'est enquis, lors de cette visite, de l'état d'avancement des travaux de réalisation du projet du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'une capacité de 500 lits, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait posé la première pierre le 20 novembre 2025.

M. Belaribi a donné des instructions sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, notamment au niveau du bloc pédagogique, en vue de sa livraison, aux côtés du bloc de vie, au plus tard à la fin du mois de février 2027.

Il a également ordonné l'établissement d'un calendrier global incluant les différents travaux programmés et fixant les interventions de l'ensemble des parties concernées par le projet, de manière à permettre le suivi des étapes de réalisation et à garantir le respect des délais impartis.

TRANSPORT URBAIN À TIARET : 300 taxis et 10 nouveaux bus en renfort

Plusieurs mesures sont mises en œuvre à Tiaret pour améliorer les déplacements des habitants, notamment dans les quartiers périphériques. Ainsi, le transport urbain à Tiaret connaît un nouveau renforcement. Dans le secteur des taxis, 300 véhicules ont déjà été mis en circulation sur les 1 300 autorisations d'exploitation prévues, a indiqué le directeur du secteur, Mustapha Kada Belfar, à la radio locale. Cette opération doit progressivement accroître l'offre et alléger la pression sur ce mode de transport. L'entreprise publique de transport urbain et semi-urbain de Tiaret (ETUST) a, de son côté, mis en service 10 bus de grande capacité prélevés sur un lot de 35 véhicules récemment réceptionnés. Trois nouvelles lignes viennent compléter le réseau afin de mieux relier les quartiers résidentiels au centre-ville. La ligne 24 assure la liaison entre Oued Tolba et la gare intermodale de Ain Guesma. Sur son parcours, elle dessert notamment Sonatiba, Rahma, Belle Vue, la cité des 40 Logements, le complexe de loisirs Ezziat Ahcène, la route des Frères Kaïdi, la rue Khoudmi et l'ancienne gare routière. Elle passe également par le rond-point situé à proximité du siège de la Sûreté de wilaya. Les lignes 25 et 33 fonctionnent en boucle dans les deux sens. Elles desservent les hauteurs de la ville, dont la nouvelle cité AADL des 1 200 logements ainsi que les quartiers Bellazreg et El Abdia. Leur mise en service vise à faciliter les déplacements des habitants de ces secteurs, où les besoins en mobilité progressent. L'ETUST, mise également sur la modernisation de ses services. Des contrôleurs à bord des nouveaux bus présentent aux voyageurs les cartes d'abonnement dotées de la technologie QR/NFC, destinées à simplifier l'accès au réseau. Enfin, la numérisation de la gestion du parc roulant et du personnel se poursuit et c'est ainsi que les usagers peuvent désormais suivre les bus en temps réel et consulter les estimations des délais d'attente.

BECHAR : Saisie de près de 219.000 comprimés de psychotropes

La brigade régionale de lutte contre la contrebande et les stupéfiants des Douanes à Bechar, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a saisi 218.985 comprimés de psychotropes, ont indiqué les services des Douanes algériennes.

Cette opération a également permis la saisie d'un véhicule utilitaire et l'arrestation de trois contrevenants, qui ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes, selon la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les Douanes algériennes, en coordination avec les différents organismes concernés, pour lutter contre la contrebande et le trafic illicite de substances psychotropes et protéger la santé publique.

PROJET DE RÉALISATION D'UNE USINE DE PNEUMATIQUE À TAFRAOUI (ORAN)

Vers une production de 7 millions d'unités par an

Les travaux de réalisation d'une usine de pneumatiques dans la zone industrielle d'El-Hamoul, dans la commune de Tafraoui (wilaya d'Oran), affichent un taux d'avancement de 48 %, a-t-on appris lundi dernier, auprès des services de la wilaya. A ce propos, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a effectué ce jour une visite d'inspection sur le chantier de ce projet, dans le cadre du suivi des projets d'investissement et de l'accompagne-

ment des investisseurs, en vue de lever les contraintes et de garantir leur mise en service dans les délais impartis, selon la même source. A cette occasion, le chef de l'exécutif local a donné des instructions au directeur de la distribution de l'électricité et du gaz d'Es-Sénia (groupe Sonelgaz) afin de procéder à un second raccordement électrique, permettant de renforcer les capacités d'alimentation en énergie du chantier et d'accélérer le rythme des tra-

vaux. Il a également insisté sur la nécessité de livrer le projet dans les délais fixés et de renforcer la coordination entre les différents services concernés afin d'accompagner cet investissement. La première pierre de cette usine, relevant de la société El Hadj Arabi Industries, en partenariat avec l'entreprise chinoise Double Star, a été posée en juillet 2025. L'usine disposera d'une capacité de production d'au moins 7 millions de pneumatiques par an.

OUM EL BOUAGHI

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 20.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi ont réussi à démanteler un réseau criminel et à saisir 20.007 capsules de psychotropes, a indiqué un communiqué du bureau de communication de ce corps de sécurité. L'opération a

été menée par les enquêteurs de la brigade de recherche et d'intervention, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, suite à des investigations approfondies et à l'exploitation d'informations parvenues à la police judiciaire, faisant état du transit d'une cargaison de substances psychotropes en provenance d'une wilaya du Sud du

pays vers la ville d'Oum El Bouaghi à bord d'un véhicule utilitaire, selon le communiqué. Un plan de sécurité a été mis en place dans la zone d'opération pour surveiller et traquer les mouvements des suspects, ce qui a permis, dans un délai record, l'arrestation des membres du réseau criminel, composé de deux personnes, et la saisie de cette quantité de psycho-

tropes qui était habilement dissimulée dans les cavités de la carrosserie du véhicule, selon le même document. Les deux (2) suspects ont été présentés, après l'achèvement de toutes les procédures légales requises, devant le parquet territorialement compétent près le tribunal d'Oum El Bouaghi, est-il souligné.

ALGER:

Des actes de sabotage perturbent le trafic ferroviaire

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dénonce des actes de sabotage visant ses installations et ses équipements. Le dernier incident, survenu le mardi 13 octobre 2026 entre les gares de Hussein Dey et de Oued Smar, a notamment touché des câbles et des équipements destinés à l'alimentation électrique des trains. La SNTF mobilise tous ses moyens pour rétablir la circulation ferroviaire dans les meilleurs délais. Dans un communiqué rendu public, la Direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) fait part de sa vive indignation à la suite de nouveaux actes de sabotage ayant ciblé certaines de ses installations. L'entreprise réaffirme également sa détermination à mobiliser l'ensemble de ses moyens afin de rétablir la circulation normale des trains. Le dernier acte de sabotage a été enregistré dans la matinée du mardi 13 octobre 2026. Il a visé des câbles et des équipements destinés à l'alimentation électrique des trains sur le tronçon reliant les gares de Hussein Dey et de Oued Smar, dans la wilaya

d'Alger. Cet incident intervient quelques jours seulement après un acte similaire survenu le vendredi 9 octobre 2026, au cours duquel des installations électriques avaient également été prises pour cible, au niveau de la périphérie ouest d'Alger. La répétition de ces actes en l'espace de quelques jours a provoqué d'importantes perturbations dans la circulation des trains, notamment sur les lignes de la banlieue est, entre Thénia, Aïn Naâdja et Zéralda, ainsi que sur celles de la banlieue ouest, reliant Aïn Naâdja, El Affroun et Zéralda. Ces incidents ont également entraîné des retards et des perturbations dans les déplacements quotidiens des citoyens, des travailleurs et des étudiants qui dépendent du transport ferroviaire pour rejoindre leurs lieux de travail et d'études. Face à cette situation, la SNTF a tenu à rappeler la gravité de ces actes, soulignant que les atteintes aux câbles et aux équipements électriques ne constituent pas uniquement des dommages matériels. Elles représentent également un danger réel pour la sécurité des travailleurs et des usagers, dans la

mesure où les installations concernées transportent de l'électricité à haute tension, pouvant atteindre 25 000 volts. La SNTF souligne que ces actes de sabotage constituent des infractions graves, passibles de sanctions prévues par la législation en vigueur. L'entreprise affirme que les procédures légales nécessaires ont été engagées et que les investigations se poursuivent en coordination avec les services de sécurité compétents. Malgré l'ampleur des dégâts occasionnés, la Société nationale des transports ferroviaires assure que ses équipes techniques et ses moyens humains et matériels sont mobilisés sur le terrain, sans interruption, afin de réparer les installations endommagées et de rétablir la circulation des trains conformément au programme habituel, dans les meilleurs délais possibles. À travers ce communiqué, la SNTF présente ses excuses à ses clients pour les désagréments occasionnés par ces incidents, qu'elle attribue à des circonstances indépendantes de sa volonté.

QUATRIÈME COMMISSION DE L'ONU

L'Algérie réaffirme son attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'Algérie a réaffirmé mardi, devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies, son attachement à une solution juste et durable fondée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Cette position a été exprimée dans une déclaration du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, lors du débat général conjoint de la Quatrième Commission, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, dans laquelle il a réitéré la position constante de l'Algérie sur la question du Sahara occidental. M. Bendjama a souligné que le Sahara occidental demeure une question de décolonisation inachevée, rappelant que son statut juridique a été consacré par les Nations unies, qui l'ont inscrit sur la liste des territoires non autonomes. "Les résolutions de l'Assemblée générale ont confirmé ce statut juridique, également conforté par l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ)", a-t-il relevé. Il a rappelé, à cet égard, les résolutions 1514 et 1541 de l'Assemblée générale, qui consacrent le principe selon lequel le choix du statut politique d'un territoire doit découler de la libre volonté de son peuple, soulignant que ce principe constitue le fondement de tout véritable processus de décolonisation. "Aucune partie n'a le droit d'accorder la souveraineté sur le territoire, pas même le Conseil de sécurité des Nations unies", a-t-il affirmé, précisant que le seul détenteur de la souveraineté est le peuple sahraoui, qui doit impérativement être consulté sur son avenir. Il a également insisté sur le fait qu'aucune solution ne saurait être juste et durable si elle est imposée d'avance comme point de départ et d'arrivée, soulignant que les négociations doivent constituer un processus menant à une solution, et non un moyen d'imposer une option prédéterminée. M. Bendjama a indiqué que l'Algérie avait salué la reprise, au début de l'année en cours, des négociations directes entre les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, sous l'égide conjointe des Nations unies et des États-Unis. L'Algérie a pris part à ces discussions, aux côtés de la Mauritanie, en qualité d'observateur, en tant que deux pays voisins concernés par le rétablissement de la paix, de la stabilité et de l'harmonie dans la région, a-t-il ajouté. Evoquant les développements ayant marqué cette question, que l'Algérie a suivis avec une profonde inquiétude, il a estimé qu'ils étaient la conséquence directe d'un "accord honteux" annoncé ouvertement et conclu au détriment des Palestiniens d'abord, puis des Sahraouis. Il s'agit, a-t-il ajouté, d'un échange contraire à l'éthique entre deux puissances occupantes connues pour leurs ambitions expansionnistes et leur défiance à l'égard des règles du droit international ainsi que de la jurispru-



dence internationale". M. Bendjama a également mis en garde contre les appels invitant les Sahraouis à renoncer à leurs aspirations à la liberté et à la dignité et à accepter le fait accompli, au nom du pragmatisme et du réalisme. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a, par ailleurs, attiré l'attention sur le fait que la majorité du peuple sahraoui est dispersée en Algérie, en Mauritanie et ailleurs où elle a trouvé refuge. Il a souligné que ces réfugiés bénéficient d'un statut reconnu par les Nations unies, d'une protection garantie par les conventions internationales et d'un droit à l'aide internationale. Dans ce contexte, il a appelé les États membres à "poursuivre leur soutien, leur protection et leur assistance aux réfugiés sahraouis, dans l'attente d'une solution politique juste et durable au conflit du Sahara occidental". S'agissant de l'aide humanitaire, le diplomate a reconnu le recul des ressources financières consacrées à l'action humanitaire, en raison de la multiplication des foyers de crise dans le monde. Il a toutefois souligné que la véritable solution ne résidait pas dans la réduction comptable du nombre de réfugiés ayant besoin d'assistance, mais dans le traitement des causes profondes des conflits par la négociation et la diplomatie. Il a également mis en garde contre toute politisation de l'aide humanitaire, rappelant que l'action du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait toujours été respectée et appréciée parce qu'elle reposait sur l'assistance aux personnes en souffrance, à l'écart des calculs politiques. M. Bendjama a, en outre, averti le HCR contre le risque de se laisser entraîner dans ce qu'il a qualifié de "chantage abject par la famine", visant à contraindre les réfugiés sahraouis à accepter une solution politique à courte vue. Une telle démarche, a-t-il affirmé, ne relève pas du mandat du Haut-Commissariat et ne saurait l'honorer. En conclusion, il a réitéré l'attachement de l'Algérie au droit international et au droit international humanitaire, ainsi que sa volonté de parvenir à une solution durable au conflit du Sahara occi-

dental, fondée sur la justice et répondant aux aspirations du peuple sahraoui, tout en contribuant au rétablissement de la paix et de l'harmonie dans la région. Il a enfin appelé l'Assemblée générale des Nations unies, en sa qualité de garante de la légalité internationale et du respect de la Charte des Nations unies, à œuvrer en faveur d'une solution juste et durable garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination.

LE FRONT POLISARIO DÉNONCE L'IMPARTIALITÉ DE L'ENVOYÉ PERSONNEL DU SG DE L'ONU

Le Front Polisario dénonce l'impartialité de l'envoyé personnel du SG de l'ONU en cautionnant «l'autonomie» comme base des discussions futures. Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Sidi Mohamed Omar, a dénoncé les propos tenus par l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, lors des consultations à huis clos du Conseil de sécurité sur la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), le 8 octobre 2026. À la suite de sa rencontre avec la secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, le diplomate sahraoui a publié un communiqué de presse dont Horizons a obtenu une copie.

AUCUNE SOUVERAINÉTÉ DU MAROC SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Dans ses déclarations devant le Conseil de sécurité, l'envoyé personnel du SG de l'ONU a gravement compromis son mandat de stricte neutralité ainsi que son rôle de médiateur impartial en cautionnant ouvertement, entre autres, «l'autonomie» comme base des discussions futures. Il a ainsi adopté une position qui s'aligne totalement sur celle du Maroc, État occupant qui ne détient aucune souveraineté sur le Sahara occidental, d'après le communiqué parvenu à notre rédaction. Suite à

ces déclarations, le Front Polisario rappelle ses lettres en date du 4 mars et du 21 septembre 2026, par lesquelles il appelait le secrétaire général de l'ONU à veiller à ce que l'envoyé personnel pour le Sahara occidental agisse dans le strict respect du cadre établi par la Charte des Nations unies, des résolutions pertinentes de l'ONU et des normes du droit international relatives au Sahara occidental en tant que question de décolonisation.

INTERROGATIONS QUANT À SA CRÉDIBILITÉ

Selon son représentant auprès de l'ONU, il est très préoccupant que les propos de l'envoyé personnel se soient à nouveau déviés de ces principes, soulevant des interrogations quant à sa crédibilité, son impartialité et son indépendance, ainsi qu'à la viabilité de son mandat de médiation. Le Front Polisario souligne, dans ledit texte, que le respect des principes fondamentaux de neutralité, d'impartialité et d'indépendance demeure essentiel à l'accomplissement du mandat de l'envoyé personnel et au maintien de la confiance mutuelle. Le représentant légitime du peuple sahraoui estime que tout écart répété par rapport à ces principes fondamentaux le contraindrait à reconsidérer son engagement et la poursuite de sa coopération avec l'envoyé personnel dans le cadre du processus de paix mené par l'ONU. Parallèlement, le Front Polisario réaffirme, dans son communiqué, l'engagement constant à coopérer aux efforts du secrétaire général dans le cadre du processus de paix mené par l'ONU, visant à parvenir à la décolonisation complète du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

LETTRE DE BRAHIM GHALI À ANTONIO GUTERRES

La rencontre avec le secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires politiques et à la consolidation de la paix s'est tenue au siège du secrétariat général des Nations unies. Elle a abordé le processus de paix parrainé par l'ONU au Sahara occidental, dans le sillage des consultations du Conseil de sécurité de la semaine dernière concernant la mission de la Minurso. Selon l'agence de presse sahraouie SPS, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU a exposé à la secrétaire générale adjointe la position du mouvement sur l'ensemble des questions liées au processus de paix au Sahara occidental et à ses perspectives.

Dans ce contexte, il a remis une copie de la lettre adressée par la Président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à ce sujet. Le communiqué du représentant du Front Polisario auprès de l'ONU fait suite à cette lettre.

TUNISIE :

Les recettes touristiques et les transferts de la diaspora frôlent les 14 milliards de dinars

Les recettes touristiques et les revenus du travail poursuivent leur progression en Tunisie. Selon les données de la Banque centrale de Tunisie (BCT), arrêtées au 10 octobre 2026, les recettes touristiques cumulées ont atteint 6,68 milliards de dinars, tandis que les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger se sont établis à 7,17 milliards de dinars. Au total, les recettes touristiques et les revenus du travail représentent 13,85 milliards de dinars au 10 octobre 2026. Les recettes touristiques, qui constituent une source importante de devises pour l'économie nationale, ont enregistré une augmentation de 260 millions de dinars, soit une progression de 4,1 % par rapport à leur niveau enregistré à la même période de l'année précédente. De leur côté, les transferts de la diaspora tunisienne, qui représentent également une source importante de ressources extérieures pour le pays, ont atteint 7,17 milliards de dinars, contre 6,84 milliards de dinars à la même date en 2025. La hausse s'établit à 324 millions de dinars, soit 4,7 %. Cette progression contribue aux entrées de devises du pays, sans toutefois permettre, à elle seule, de conclure à une amélioration des réserves de change ou de la balance des paiements.

DÉCÈS DE HABIB BEN NOUR, L'UN DES PIONNIERS DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE

D'autre part, la Fédération tunisienne de l'hôtellerie (FTH) a rendu hommage à Habib Ben Nour, l'une des figures marquantes du secteur touristique et hôtelier en Tunisie et fondateur du Rotary Club de Sousse, décédé le 11 octobre 2026 à l'âge de 96 ans. Par son dévouement et sa vision avant-gardiste, le défunt a largement contribué au développement de l'hôtellerie et du tourisme dans la région du Sahel, notamment à Sousse, où il a laissé une empreinte durable à travers plusieurs projets architecturaux et touristiques d'envergure. Parmi ses réalisations les plus emblématiques figurent le Casino Boujaafar, l'Hôtel Justinia et l'Hôtel Nour Justinia, qui témoignent de son engagement dans le développement des infrastructures touristiques de la région. Dans un message de condoléances, la présidente de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie, les membres du bureau exécutif ainsi que l'ensemble des professionnels du secteur ont exprimé leur profonde tristesse et présenté leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL LIBYEN :

Des combattants étrangers de l'EI ont été trouvés en possession de passeports libyens

Le procureur général de Libye, Al-Siddiq Al-Sour, a révélé que de nombreux membres étrangers de l'État islamique (EI) étaient en possession de passeports libyens lors d'enquêtes antiterroristes, une découverte qui a incité les autorités à enquêter sur le registre civil et le système national d'identification du pays. Al-Sour a déclaré que les enquêteurs avaient rencontré à plusieurs reprises des militants étrangers de l'EI en possession de documents de voyage libyens lors de l'examen d'affaires liées au terrorisme. Cette découverte a soulevé de sérieuses inquiétudes quant à l'intégrité des registres d'identité officiels libyens et aux procédures utilisées pour délivrer les passeports et les numéros d'identification nationaux. Selon le procureur général, ces conclusions ont été l'une des principales rai-

sons de la décision d'ouvrir une enquête plus large sur l'Autorité de l'état civil et le système national de numéros d'identification. Les enquêtes sur l'EI soulèvent des questions sur les passeports libyens. Les remarques du procureur général mettent en lumière des faiblesses potentielles dans les procédures de vérification d'identité en Libye, notamment en ce qui concerne la délivrance de documents officiels aux ressortissants étrangers. La possession de passeports libyens par des membres étrangers de l'EI a soulevé des questions sur la manière dont ils ont obtenu ces documents et sur la possibilité que des irrégularités au sein du système d'état civil aient facilité leur délivrance. Al-Sour n'a pas précisé combien de militants étrangers de l'EI étaient en possession de passeports libyens ni fourni de détails sur leur nationa-

lité. Il n'a pas non plus établi si les passeports avaient été obtenus par le biais d'enregistrements frauduleux, de documents falsifiés ou d'autres procédures irrégulières.

LA LIBYE ENQUÊTE SUR UNE FRAUDE D'IDENTITÉ GÉNÉRALISÉE

Ces révélations interviennent dans le cadre d'une enquête plus vaste sur les irrégularités du système d'identification national libyen. Le 13 octobre 2026, Al-Sour a révélé que plus de 315 000 numéros d'identification nationaux avaient été délivrés illégalement, tandis que plus de 10 000 passeports avaient été obtenus grâce à de fausses informations. Les autorités ont également identifié 710 passeports non conformes aux exigences de qualité des données. L'enquête a entraîné l'annulation de 442 enregistrements fami-

liaux et la suspension de 8 662 numéros d'identification nationaux. Ces découvertes ont soulevé de nouvelles inquiétudes quant à la fiabilité des bases de données officielles d'identité et aux conséquences potentielles des documents frauduleux pour la sécurité nationale, les contrôles d'immigration et les institutions publiques. Les dernières déclarations du procureur général établissent un lien direct entre les enquêtes antiterroristes et la décision d'examiner le système d'état civil libyen. Ces enquêtes s'inscrivent dans le cadre d'efforts plus vastes déployés par le parquet pour identifier les documents frauduleux, déterminer les responsabilités en matière de documentation irrégulière et prévenir l'utilisation abusive des documents d'identité officiels libyens.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Quelques regards sur la jeunesse en général et les jeunes ruraux, en particulier

Par Mohamed KHLATI (*)

Le milieu rural a été historiquement, ici et partout dans le monde, la base de toute évolution.

Nombre de jeunes, même ceux et celles issu (e)s des milieux urbains seront attirés par la vie dans ce milieu, si les conditions favorables leurs seront fournies. Dès lors, cette tendance pourrait, dans certaines mesures, inverser l'exode, des villes vers les campagnes, ce qui constituera, un autre facteur permettant d'asseoir une dynamique réelle dans ces zones et un élément essentiel pour la répartition territoriale de la population.

Le principe de la démarche est de faire disparaître certains handicaps économiques et montrer à la jeunesse que l'agriculture est un moyen important pour gagner sa vie. Il s'agit également de l'amener à adopter une attitude positive à l'égard du développement et de la conservation des ressources naturelles. En poursuivant de tels objectifs, il est espéré réduire les disparités et d'améliorer l'image de marque de l'agriculture et de l'agriculteur, à faire preuve d'initiative et à résoudre ses problèmes, de favoriser l'apparition d'une agriculture plus méthodique et plus scientifique et d'aider la population à accroître ses connaissances pratiques et à mieux gérer ses affaires.

En Algérie, comme on le sait, l'agriculture est la premier secteur de l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays et source principale de revenus et d'emplois pour une large catégorie de la population rurale qui fut estimée en 2008 (RPGH) à 11.608.851 personnes réparties sur 778 communes rurales. Le secteur emploie, en 2022, 2,7 millions de personnes estiment les statistiques fournies par le département ministériel de l'agriculture.

Dans la revue de la littérature consultée au sujet de la jeunesse en Algérie, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) affirme que cette dernière constitue « un enjeu de premier ordre de par son poids démographique. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 23,3% de la population en 2018, soit 9,9 millions- et par son ambition de mettre en place un développement inclusif centré sur le citoyen. Tandis que les résultats d'une étude réalisée par un collectif de chercheurs du CREAD, sous le thème : «La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations», lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), actuellement Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), le 24 novembre 2019, estime que « le



nombre de jeunes de 15 à 29 ans est de 10 465 656 personnes, soit 26,1% de l'ensemble de la population algérienne résidente totale (loin des 70% souvent avancés par les médias) ».

S'appuyant sur ladite étude réalisée durant la période (2015-2017), il est affirmé « qu'un changement profond s'opère au sein de la société algérienne, d'où la nécessité de revoir notre stratégie et pratiquement tous les programmes de formation qui doivent s'accommoder avec le marché du travail ».

Dans le domaine de l'agriculture, bien que les données soient anciennes nécessitant actualisation, le Recensement général de l'agriculture (RGA) effectué en 2001 révèle que « 4,8 % des chefs d'exploitants agricoles ont moins de 30 ans, soit une population de 113.182 parmi une population de 2.357.963 exploitants agricoles » et que par ailleurs, « il est constaté l'existence d'une population agricole âgée, le plus souvent sans formation adéquate dont les 2/3 des chefs d'exploitation sont sans instructions et 3% ont une formation agricole ». Cette large catégorie n'est pas donc suffisamment préparée pour jouer un rôle important dans la modernisation du secteur agricole.

Cependant, il faut toutefois noter qu'en dépit de l'attachement des agriculteurs « âgés » à leurs traditions et leur grande réticence au changement, ils ne sont pas néanmoins à l'abri de la révolution technologique.

Sur le plan de la formation et de l'enseignement en relation avec le secteur de l'agriculture, les données statistiques faisaient état, en 2018, l'existence de 30 facultés et instituts universitaires agronomiques d'où sortent quelque 13.000 diplômés par an

dont 5.000 titulaires d'un master, et 300 centres et instituts de formation professionnelle d'où sortent annuellement quelques 30.000 diplômés dans les filières de la production et du machinisme agricoles. Parmi ces diplômés, beaucoup devront œuvrer dans des activités agricoles ou para agricoles et ont de ce fait une liaison avec le monde rural (document des assises nationales de l'agriculture, 2018).

• Rendre le secteur agricole plus attractif pour les jeunes

Il ne va pas sans dire que malgré son potentiel énorme de création d'emplois, la population grandissante des jeunes ne semble pas encore trop « attirée » par le domaine de l'agriculture en raison de nombreux facteurs notamment ceux liés à la nature de ce domaine qui exige patience et endurance à la fois. La vox populi vous dira sûrement que les jeunes sont de plus en plus déconnectés de l'agriculture malgré les efforts entrepris au fil des ans, pour améliorer leur engagement dans ce secteur économique pourvoyeur de richesses.

Corrélativement, les pouvoirs publics œuvrent inlassablement aujourd'hui à fournir le cadre d'expression des jeunes à travers des mesures draconiennes de facilitation et d'incitation financières sur la base de divers dispositifs institutionnels existants qui leur permettent d'entrevoir des mini projets agricoles, la création de micro entreprises, de Start-ups, d'incubateurs, d'unités de services et de valorisation des produits agricoles, de petites unités de transformation et de conditionnement, des unités de mécanisation, de machinisme agricole, de divers équipements utilisés en agriculture, des unités

liées à l'économie forestières et à l'horticulture pour ne citer que ces créneaux et la gamme étant longue.

D'autres créneaux étant porteurs dans le secteur de l'agriculture et qui tendent quand même à disparaître depuis de nombreuses années tels le métier de tailleur, de grimpeur de palmier, de greffeur, « le collecteur » de la laine et des cuirs et d'autres métiers inhérents à l'élevage équin, tels le maréchal-ferrant et le fabricant de selles et de brides. Le tissage, la poterie, l'élevage apicole, la préparation de gâteaux et pains traditionnels pourraient être des activités rémunératrices des jeunes filles en milieu rural. Ce ne sont là que des exemples de créneaux et de métiers agricoles, mais ceux liés au tourisme sont pluriels, tels l'agrotourisme, l'écotourisme et le pécaturisme (tourisme au lacs). Aussi, les jeunes trouveront toutes leurs aspirations corroborées par ailleurs, par les divers programmes multiformes d'incitation et d'encouragement en direction des jeunes lancés par les pouvoirs publics,

Il reste cependant qu'un trésor d'imagination doit être développé pour répondre aux préoccupations, aux besoins et attentes des jeunes, car les besoins de la jeunesse d'hier ne sont plus d'actualité aujourd'hui et ce sont les jeunes eux-mêmes qui devront formuler leurs propres besoins pour être au diapason avec leur imagination et leur aspiration, dans le cadre du développement, sachant toutefois que le secteur de l'agriculture offre, à lui seul, d'énormes garanties de prospérité.

Aujourd'hui une chose est certaine : les besognes fastidieuses d'autrefois sont difficiles à supporter par les jeunes qui

d'ailleurs sont plus orientés notamment pour ceux qui ont des compétences, vers l'usage des solutions plus modernes et plus technologiques, sachant toutefois que l'expression «les jeunes» désigne, sur la base du critère de l'âge, une catégorie de la population qui réunit, comme pour toute population des réalités très différentes.

Cependant, dans la foulée de ces acceptions et dans le milieu agricole, il existe nombre de considérations à prendre en compte, pour l'insertion des jeunes en agriculture :

a- De nombreux jeunes vivent encore avec passion leur engagement dans l'agriculture et mettent en œuvre de nouvelles approches innovantes. A cet effet, il est utile tout d'abord, de reconnaître la diversité car chaque programme et chaque projet est différent et dépend de la zone d'intervention, de l'économie rurale et du type d'agriculture considérée.

Aussi, les approches visant à prendre en compte et soutenir les jeunes dans le secteur agricole ne peuvent donc pas être généralisées et requièrent une attention particulière. Il est observé qu'un manque de renforcement des capacités des jeunes va de pair avec le besoin accru d'assurer la sécurité alimentaire et de transformer le secteur agricole en un choix de carrière plus sûr.

b- Les jeunes peuvent se détourner du secteur agricole en raison de la perception du travail agricole, pour nombre d'entre eux comme étant un travail destiné aux catégories les moins instruites et particulièrement difficile.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Ainsi, convient-il de transformer cette perception de l'agriculture en la faisant évoluer vers l'idée d'une vocation essentielle qui peut comprendre de nouvelles approches et de la valeur ajoutée peut raviver l'intérêt porté au secteur agricole. Ce que suggère l'adoption d'une communication spécifique en direction des jeunes. Le travail agricole doit être pensé comme «entrepreneuriat agricole» et les activités agricoles doivent être considérés comme des opérations commerciales. A ce titre, il pourrait être nécessaire d'inclure l'enseignement agricole dans les programmes scolaires pour changer cette perception.

c- Les jeunes exigent des investissements spécifiques liés à leurs intérêts et capacités. Beaucoup de programmes ne visent pas spécialement les jeunes notamment les jeunes ruraux et ont tendance à occulter leur potentiel pour le secteur agricole. Dans un tel contexte, il est de pleine mesure d'accroître les opportunités en milieu agricole et rural et procéder au renforcement des capacités et des compétences des jeunes ruraux pour leur permettre d'être des éléments moteurs, non seulement pour le développement, mais également pour la modernisation du secteur.

d- L'intérêt des jeunes pour le secteur agricole est parfois difficile à soutenir, notamment en raison des attentes plus élevées qu'ils nourrissent vis-à-vis des emplois en zone urbaine potentiellement mieux payés et moins exigeants. L'abandon des zones agricoles par les jeunes à la recherche d'un travail n'est pas seulement motivé par l'espoir de meilleures opportunités mais aussi par le besoin d'échapper à un certain « style de vie conservateur » tel qu'il peut exister au sein des communautés rurales. Les réseaux médiatiques et de communication actuels seraient en grande partie, responsables de la perception que se font les jeunes de nombreux domaines y compris celui de l'agriculture.

Dans bien des cas, l'image de l'agriculture étant traditionnellement perçue chez de nombreux jeunes comme étant juste un domaine pour produire des denrées alimentaires pour nourrir la population. Il s'agit, pour une certaine frange, une activité de paysannerie, ce qui mène à changer cette appréhension en démontrant qu'il s'agisse plutôt d'une activité destinée à des acteurs ayant l'esprit d'entreprise, d'une activité plutôt créatrice de richesses et de créneaux



d'épanouissement. Ainsi donc, l'agriculture sera perçue comme plus moderne par les jeunes lorsque la mécanisation et l'investissement élevé sur le retour seront adoptés. Les jeunes ne verront pas l'agriculture comme une activité trop dure, avec des outils démodés et rétrogrades, mais plutôt comme une agriculture de progrès. Ainsi, pour rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes d'aujourd'hui, l'usage des technologies modernes est primordial. Ils sont attirés par ce type d'agriculture parce qu'ils possèdent, pour beaucoup, les compétences et les connaissances scientifiques pour faire fonctionner ces types d'équipement. Sur le plan de la formation, les secteurs en charge de la formation agricole et professionnelle et même universitaire, auront parfaitement le sens d'adapter leurs programmes d'études et renforcer les écoles et les établissements pour qu'ils répondent précisément aux attentes des jeunes. Cela les incitera à s'inscrire davantage pour être dotés du savoir-faire technique et professionnel. Ils obtiendront des compétences, des connaissances et une expérience en matière d'agriculture, d'élevage, d'entrepreneuriat et de gestion et de nombreux autres filières et créneaux. Ils seront également en mesure d'utiliser et de réparer les machines et des équipements agricoles. Dans une telle appréhension des choses, beaucoup de centres et instituts de formation et de vulgarisation existant relevant, soit du secteur agricole ou celui de la formation professionnelle doivent élaborer des programmes en fonction des

préoccupations des jeunes. Ceux-ci s'attendent beaucoup plus à des opérations pratiques et opérationnelles qu'à des contenus théoriques qui, en fait ne résolvent pas outre mesure leurs problèmes et ne répondent que peu à leurs désirs. Dans ces programmes, l'accent devra être mis, pensons-nous sur les travaux pratiques, la théorie ne serait enseignée que dans la mesure où elle est nécessaire pour préparer, expliquer et améliorer les travaux de terrain. C'est dire que les thématiques inhérents à la gestion des exploitations, le management des systèmes de production, la manière de régler des équipements et celles liées à l'économie agricole et rurale doivent être au centre des programmes de formations dispensées. Ces thématiques pourront être axés autour des notions de base telles la commercialisation, recettes et dépenses, les notions de comptabilité, de budgétisation et décisions financières, autour des coûts primaires et coûts d'exploitation, d'épargne et emprunts, du choix du mode de production agricole et de l'approvisionnement en facteurs de production ainsi que les méthodes d'évaluations des risques. Les jeunes s'attendent à plus d'orientation et de facilitation quant à l'accès aux diverses opportunités offertes. C'est alors dans la communication qu'il faudra trouver la réponse. Par ailleurs, la plupart des jeunes ont le désir de résoudre les problèmes en suspens liés à l'agriculture, mais se relâchent lorsqu'ils ne sont pas motivés et n'ont pas d'aide pour aller plus loin dans leur entreprise. Par conséquent, ils canali-

sent leur énergie dans un autre secteur. Ainsi donc, le défi majeur dans la promotion et la motivation des jeunes réside dans leur orientation, à travers l'information et l'engagement d'un processus de communication approprié qui leur permet de prendre conscience en vue de comprendre les enjeux et les défis de l'heure, mais également de percevoir les opportunités qui leurs sont offertes dans tout domaine d'activité. Cela veut dire qu'aucune stratégie de développement ne sera complète sans l'intégration d'une stratégie de communication dans le diagnostic des besoins et dans le choix des priorités visant à la réaliser. Dans cet ordre d'idées, les jeunes ont la pleine motivation et la capacité de moderniser et d'innover. Ils utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile et les réseaux sociaux pour partager l'information. Beaucoup de groupes se sont constitués à travers des pages utiles sur les réseaux sociaux, on les voit concentrer leurs publications sur des techniques nouvelles, sur des pratiques modernes et sur des procédés de progrès menés en agriculture ici et ailleurs. Dans ce contexte, il est constaté parfois que les jeunes engagés dans l'agriculture tirent des revenus plus élevés de leurs activités agricoles que leurs pairs plus âgés, une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que la jeune génération d'agriculteurs est plus ouverte sur d'autres expériences et les nouvelles technologies. Par ailleurs et sans s'attarder, il est utile de dire que les organisations de producteurs et les coopératives sont souvent un instrument efficace d'autonomiser les agriculteurs et tout particulièrement les catégories des jeunes. En créant leurs propres coopératives ou en s'associant à des coopératives regroupant diverses générations, les jeunes agriculteurs peuvent accéder à toute une gamme de services tels l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion, à l'information, aux technologies, aux mesures incitatives et à la participation à l'élaboration des grandes orientations. A travers leurs organisations, les jeunes agriculteurs peuvent améliorer leurs conditions de vie, créer des richesses et éviter ainsi de devoir migrer

vers des centres urbains. Ils deviennent des agents actifs et porteurs de changement et des entrepreneurs qui favorisent la transformation sociale des zones rurales dont les répercussions seront perceptibles sur l'échelle nationale. Enfin les jeunes représentent une source et une richesse inépuisable qu'aucun pays ne peut s'en passer. Dotés d'une énergie liée à leur âge et à leur volonté, ils sont d'un grand apport pour la société en matière de progrès et de développement de la nation. Ils sont des vecteurs essentiels de progrès et de modernisation. Tant les jeunes en général sont des précurseurs de l'évolution, tant les jeunes en milieu rural constituent la force motrice du développement rural et facteurs principaux dans les changements agraires. En définitive, s'occuper des jeunes aujourd'hui, c'est en fait préparer des générations d'hommes et de femmes du futur aptes à relever les défis en préservant les acquis et construire une Algérie nouvelle prospère tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert
Agronome.
khiam61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. CNESE-UNICEF (2021). *Note thématique transition vers la vie adulte : jeunes de 15 à 24 ans.*
2. FAO. *Journée mondiale de l'alimentation (1988), sous le thème : «la jeunesse rurale»*
3. Nations, United. s. d. « Jeunes | Nations Unies ». <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>.
4. Jean Pierre Chauveau.- *Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins dans Afrique contemporaine 2005/2 (n°214), pages 15 à 35.*
5. Justus Njeru, août 2019. *Les jeunes en agriculture : Comment impliquer et maintenir les jeunes dans les activités agricoles.* <https://www.microsave.net/fr/blog/2019/08/09/>
6. CREAD. *Etude « La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations », présentée lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), 2019.r*



EL WATAN

AVEC UNE CAPITALISATION REPRÉSENTANT 2% DU PIB EN 2025 :

Une profondeur «encore limitée» du marché boursier

En 2025, la capitalisation boursière a atteint 744,5 milliards de dinars (Mds DA), l'équivalent de 5,7 Mds dollars contre 521,7 Mds DA en 2024, soit une hausse de 42,8% par rapport à l'exercice 2024.

C'est ce qu'indique le rapport annuel 2025 de la Commission d'observation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) publié hier sur son site. Et d'expliquer cette évolution, dans ce document qui présente les principales évolutions et dynamiques du marché financier au cours de cette année, par l'introduction en Bourse du titre de la Banque de développement local (BDL) en mars 2025. Actuellement, cette capitalisation dépasse les 685 Mds DA, selon la directrice de la société à l'occasion de la première opération de titres participatifs, un instrument de financement islamique des entreprises, émis par la société Relaxi Spa. Cela pour dire que la capitalisation n'a pas connu une grande évolution entre 2025 et 2026. «Comparée au produit intérieur brut (PIB), estimé à 287,03 Mds dollars, la capitalisation boursière représente 2% du PIB», détaille la Cosob. Cependant, en dépit de cette progression, le ratio demeure «faible et traduit une profondeur encore limitée du marché boursier algérien au regard de la taille de l'économie nationale», souligne la Cosob.



DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS EN 2025, MAIS...

Et de relever : «Il convient néanmoins de distinguer cet indicateur de la liquidité du marché, laquelle doit être appréciée à travers les volumes et valeurs des transactions, la fréquence des échanges et le taux de rotation des titres...». En effet, selon le bilan de la Cosob, l'activité globale du marché a enregistré une forte accélération en 2025. Ainsi, le volume transigé est passé de 1,30 million de titres en 2024 à 7,78 millions en 2025, soit une hausse de 498,2%. Parallèlement, la valeur transigée a atteint 15,02 milliards de dinars, contre 2,76 milliards en 2024, enregistrant une progression de 443,9%. «Ces résultats, bien qu'encourageants, doivent être appréciés dans une perspective plus large. La maturité d'un marché financier ne se mesure pas uniquement à l'évolution de ses volumes d'activité, mais également à sa profondeur, sa liquidité, la diversification de sa

base d'investisseurs et de ses émetteurs, ainsi qu'à sa capacité à contribuer davantage au financement de l'économie», note toutefois la Cosob. D'où l'accent sur la consolidation de la dynamique observée. La Cosob mise dans ce cadre sur l'élargissement de l'offre des titres, la diversification des instruments financiers, l'amélioration de la liquidité, l'élargissement de la base des investisseurs et le développement du financement des PME et des entreprises innovantes.

«La dynamique engagée commence d'ores et déjà à produire des résultats qui se prolongeront au cours de l'année 2026, avec l'élargissement progressif de la cote et l'arrivée de nouveaux profils d'émetteurs», indique à ce sujet la Cosob, avant de souligner : «Ces évolutions témoignent de la capacité croissante du marché à accompagner des entreprises aux profils et aux modèles économiques diversifiés et à contribuer davantage au financement de l'investissement productif.» Le processus de moder-

nisation du cadre réglementaire applicable au marché financier entre dans ce cadre. L'année 2025 a, pour rappel, connu l'adoption de nouveaux textes. Figurent dans ce sillage, le nouveau cadre relatif à la divulgation de l'information financière, le développement du capital-investissement. Ainsi, à fin 2025, les portefeuilles des sociétés de capital-investissement suivies par la Cosob comptaient 184 participations dans des PME, pour un montant de 10,96 Mds DA. L'année a également été marquée par l'agrément du premier Fonds commun de placement à risque (FCPR) Afiya Investments, doté d'une capacité d'investissement de 3 Mds DA, destiné à accompagner des entreprises non cotées à fort potentiel de croissance. Le marché des titres de créance a, par ailleurs, connu le lancement de trois emprunts obligataires pour un montant cumulé de 22 Mds DA. En 2025, la Cosob a également mis le cap sur le renforcement de son dispositif de prévention et de lutte contre le blanchi-

ment de capitaux et le financement du terrorisme.

LE COMPARTIMENT PRINCIPAL DOMINE AVEC PLUS DE 99% DES ÉCHANGES

L'évolution enregistrée sur le marché boursier en 2025 témoigne d'une amélioration notable de l'activité du marché secondaire, selon la Cosob. Au total, le compartiment principal comptait, à fin 2025, six titres, représentant 99,32% du volume total des transactions et 99,54% de la valeur totale échangée. Sur ce compartiment, les échanges du titre du Crédit populaire d'Algérie (CPA) étaient majoritaires à hauteur de 54,6% du volume transigé et 63,9% de la valeur transigée, avec 4564 transactions. Après une relative stabilité en début d'année, le titre a connu quelques phases de repli, notamment en mars, ainsi qu'entre septembre et octobre, où le cours atteint un point bas proche de 2000 DA, avant de se redresser pour terminer l'année autour de 2300 DA. Le titre de la BDL est arrivé en deuxième position en termes de volume, avec 2,48 millions de titres échangés, soit près de 32,0% du volume total, et 1689 transactions. Ce titre a présenté une évolution particulièrement stable autour de 1400 DA sur la période, avec seulement une légère baisse ponctuelle observée au mois de juillet. Biopharm s'est par ailleurs distingué avec un volume transigé de 728 067 titres et une valeur de 1,78 Md DA. Son cours est passé de 2350 DA en début d'année à près de 2500 DA avec une évolution de plus de 8%. Les autres titres ont de leur côté affiché «des niveaux d'activité nettement plus modestes, notamment EGH Chaîne El Aurassi, dont les échanges demeurent marginaux», selon la même source. Ce titre a affiché le niveau de cours le plus élevé sur l'essentiel de l'année.

EL MOUDJAHID

SID-ALI BENMERABET, COMMISSAIRE DU FCNCF :

«Faire vivre les métiers d'art au-delà du festival»

Le commissaire du festival de la création féminine, Sid-Ali Benmerabet, revient dans cet entretien sur les métiers les plus menacés, et tire un premier bilan de cette 1re édition, qu'il envisage non comme une clôture, mais comme une ouverture.

El Moudjahid : La 11^e édition a rendu hommage aux métiers d'art perdus. Quels savoir-faire vous semblent les plus menacés aujourd'hui ?

Sid-Ali Benmerabet : Il est difficile d'établir un classement, car chaque région possède des savoir-faire fragilisés. Mais ceux qui reposent essentiellement sur la transmission orale et sur la pratique quotidienne sont particulièrement vulnérables, à l'image du tissage, la broderie, le travail du cuir, la poterie, la teinture aux pigments naturels ou encore certaines techniques de bijouterie et de fabrication du mobilier. Derrière ces métiers, il y a des gestes précis, des matières, des outils et une mémoire. Quand les artisans qui les maîtrisent ne peuvent plus transmettre leur savoir, c'est tout un pan de notre patrimoine qui risque de disparaître. C'est pour-

quoi nous avons voulu réunir ces pratiques dans différents espaces du festival et leur donner une visibilité concrète.

Quel bilan tirez-vous de cette édition ?

Cette édition a permis de faire dialoguer des artisans, des artistes, des écoles, des institutions et le public autour d'un même enjeu. Faire connaître les métiers menacés et encourager leur transmission. Nous avons notamment mis à l'honneur le tissage, la broderie, le cuir, la poterie, la bijouterie, le dessin de mobilier, les galeries d'art et les savoir-faire liés au patrimoine matériel et immatériel. Nous avons également présenté un espace muséal consacré à des tenues algériennes des XVIII^e et XIX^e siècles, issues de collections privées et dévoilées au public dans ce cadre. La participation des écoles d'art, des artisanes et des créatrices a donné à cette édition une dimension de rencontre et de partage.

Les chiffres définitifs de fréquentation et les retombées économiques pour les participantes doivent être établis à l'issue de l'événement. Mais le bilan ne se mesure pas seulement au nombre de visiteurs : il se mesure

aussi aux contacts noués, aux échanges entre générations et aux perspectives de collaboration qui peuvent se poursuivre après le festival.

Où en est la documentation de ces métiers et leur intégration dans les formations ?

La documentation et la formation sont deux chantiers essentiels.

Le projet de plateforme «Be-Djazairi» s'inscrit dans cette démarche. Il vise à constituer une base de données dédiée aux artisans et artisans reconnus et agréés, afin de mieux les identifier, de faire connaître leur travail et de faciliter leur mise en relation.

Il faut aller plus loin en documentant les gestes, les étapes de fabrication, les matières et les outils, avec des témoignages, des photographies et des vidéos.

Cette mémoire pourrait ensuite être mise à la disposition des écoles et des centres de formation.

Il est également nécessaire de créer des passerelles concrètes entre les artisanes et les jeunes : ateliers réguliers, apprentissage auprès de maîtres artisans, stages et pro-

grammes conçus avec les écoles d'art et de formation professionnelle. La transmission ne peut pas reposer uniquement sur des discours. Elle demande du temps, des lieux, des personnes formées pour enseigner ces techniques et des débouchés qui permettent aux jeunes d'en faire un métier.

Quelles sont les perspectives pour la prochaine édition ?

Nous ne parlons pas de clôture, parce que, pour nous, le festival s'inscrit dans une continuité. Il ne s'agit pas de refermer un événement, mais d'en faire une ouverture. Nous voulons que les artistes et les artisanes puissent disposer de toute l'année pour travailler, garder le contact, faire naître des collaborations et préparer la suite.

Cette ouverture porte notre ambition. Celle de faire vivre les métiers d'art au-delà des quelques jours du festival, renforcer les liens entre les générations et donner davantage de place à la transmission, à la documentation et aux échanges avec les écoles.

La prochaine édition devra prolonger ce mouvement. C'est cette continuité qui donnera au festival sa véritable portée.

PALESTINE OCCUPÉE

Des colons incendient une mosquée, un olivier et un véhicule

La spirale de la violence coloniale ne cesse de s'intensifier en Palestine occupée. Dans la nuit de mardi à mercredi, des colons sionistes ont mené une nouvelle attaque d'une extrême gravité contre le village palestinien de Mikhmas, au nord-est de Jérusalem occupée, incendiant une mosquée, un olivier centenaire et un véhicule.

Selon le gouvernorat de Jérusalem, les faits se sont produits après minuit. Un groupe de colons a fait irruption dans le village, sous la protection implicite de l'armée d'occupation, et a mis le feu à la mosquée du village ainsi qu'à un olivier situé à proximité immédiate. Un véhicule stationné à côté a également été incendié et entièrement détruit par les flammes.

Cette attaque n'est pas un acte isolé. Elle s'inscrit dans une stratégie systématique d'intimidation visant à chasser les Palestiniens de leurs terres. S'attaquer à une mosquée, lieu de culte sacré, et à un olivier, symbole de l'enracinement palestinien et source de subsistance pour des centaines de familles, révèle la nature idéologique et économique de ces agressions. Pour les habitants de Mikhmas, comme pour des dizaines d'autres villages encerclés par les colonies, chaque nuit est désormais une menace.

Le même jour, mercredi, une autre opération violente a été menée par les forces d'occupation israéliennes elles-mêmes dans la localité de Tammun, au sud-est de Tubas, dans le nord de la Cisjordanie.

Selon des sources médicales locales, les forces israéliennes ont pris d'assaut la localité depuis les premières heures de la matinée, assiégeant une habitation. Au cours de cette incursion, deux civils palestiniens ont été blessés après avoir été frappés par les sol-

dat. Les équipes du Croissant-Rouge palestinien à Tubas ont pris en charge les victimes : un homme âgé de 90 ans et une femme de 34 ans.

L'agression contre un nonagénaire illustre le caractère indiscriminé de ces incursions quotidiennes qui touchent désormais toutes les catégories de la population palestinienne, sans distinction d'âge.

Ces deux événements, survenus à quelques heures d'intervalle, témoignent de la complémentarité entre la violence des colons et celle de l'armée. D'un côté, les colons attaquent les villages, brûlent les lieux de culte et les biens sous le regard de l'armée ; de l'autre, l'armée mène des raids, des arrestations et des sièges qui paralysent la vie quotidienne des Palestiniens.

Les données des organisations palestiniennes et internationales confirment cette escalade. Depuis le début de l'année 2026, plus d'un millier d'attaques de colons ont été recensées en Cisjordanie occupée, incluant incendies de récoltes, saccages de maisons, agressions physiques et profanation de lieux saints. Le gouvernorat de Jérusalem et le nord de la vallée du Jourdain, où se trouvent Mikhmas et Tammun, figurent parmi les zones les plus touchées, en raison de leur proximité avec de grandes colonies en expansion continue.

Malgré la gravité de ces actes, qui constituent des crimes de guerre au regard du droit international et de la Quatrième Convention de Genève, les auteurs bénéficient d'une impunité quasi-totale. Les enquêtes ouvertes par les autorités israéliennes débouchent rarement sur des poursuites.

Pour les Palestiniens, l'incendie de la mosquée de Mikhmas est un message clair : aucune dimension de leur existence, ni spirituelle, ni matérielle, n'est épargnée. Face à cette réalité, les appels se multiplient pour une protection internationale urgente de la population palestinienne sous occupation.

L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE CONDAMNE L'OUVERTURE PAR LA COLOMBIE D'UNE AMBASSADE À JÉRUSALEM OCCUPÉE

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Ismaïl Wild Sheikh Ahmed, a condamné l'ouverture par la Colombie d'une ambassade à



Jérusalem occupée, soulignant que cette décision constitue une violation du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment la résolution 478 de 1980. Celle-ci appelle les États à retirer leurs missions diplomatiques de la Ville sainte et considère comme nulles et non avenues les mesures législatives et administratives israéliennes visant à modifier le caractère et le statut de Jérusalem.

Dans un communiqué publié mercredi, Wild Sheikh Ahmed a réaffirmé le rejet catégorique par l'Organisation de toute position, décision ou mesure susceptible de consolider l'occupation israélienne illégale, de consacrer la prétendue souveraineté israélienne sur Jérusalem occupée ou de compromettre les efforts internationaux visant à parvenir à une paix juste et durable fondée sur la solution à deux États.

Dans ce contexte, le secrétaire général a adressé une lettre au ministre colombien des Affaires étrangères, l'exhortant à revenir sur cette décision, en ce qu'elle soutient les mesures israéliennes visant à modifier le caractère de Jérusalem, son statut juridique et sa composition démographique. Il a également souligné qu'elle portait atteinte aux droits du peuple palestinien et méconnaissait l'importance religieuse et historique de la Ville sainte pour les musulmans et les chrétiens du monde entier.

Wild Sheikh Ahmed a enfin mis en garde contre les répercussions à long terme que cette décision pourrait avoir sur les relations de la Colombie avec

les pays du monde islamique.

LA PALESTINE RÉCLAME L'ACTIVATION DES MÉCANISMES DE PROTECTION INTERNATIONALE ET APPELLE LES PAYS ARABES À METTRE EN ŒUVRE LEURS DÉCISIONS

L'État de Palestine a appelé la Ligue des États arabes à activer les mécanismes de protection internationale pour notre peuple, à la lumière de la poursuite du génocide dans la bande de Gaza et de l'escalade des attaques coloniales et des crimes de nettoyage ethnique en Cisjordanie, y compris à Jérusalem occupée.

Le représentant permanent de l'État de Palestine auprès de la Ligue des États arabes, Muhannad Al-Aklouk, a déclaré à la radio Voice of Palestine que la réunion du Conseil de la Ligue s'est tenue à la demande du président Mahmoud Abbas dans le but de promouvoir la protection internationale de notre peuple et de préserver le statut juridique de la ville occupée de Jérusalem, face aux violations du droit international, notamment l'ouverture d'ambassades dans la ville.

Il a ajouté que le Conseil de la Ligue arabe a appelé, en cas d'impossibilité pour le Conseil de sécurité d'agir en raison de l'exercice du droit de veto, à recourir à l'Assemblée générale des Nations Unies en vertu du mécanisme « Union pour le maintien de la paix », et à activer les options de protection internationale en coopération avec les États parties à la

Quatrième Convention de Genève, laquelle oblige les États à respecter la Convention et à en garantir le respect.

Dans le cadre du suivi des décisions, Al-Aklouk a indiqué que le Groupe arabe à New York a été chargé d'entreprendre des démarches auprès du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, en coordination avec Bahreïn et la Somalie, les deux membres arabes du Conseil de sécurité.

Al-Aklouk a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre les décisions arabes, évoquant notamment l'inscription de 60 organisations sur les listes de sanctions arabes et le boycott de 214 entreprises et institutions opérant dans les colonies ; il a averti que le maintien de cette inaction affaiblissait la crédibilité de la Ligue arabe et de ses décisions.

Il a également mentionné la décision de rappeler les ambassadeurs de Colombie en poste dans les pays arabes et d'inviter les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à prendre une mesure similaire, afin de signifier à Bogota que l'ouverture d'une ambassade à Jérusalem aurait des répercussions négatives sur les relations politiques, diplomatiques et économiques, tout en évoquant la possibilité de recourir aux mécanismes de la justice internationale pour demander des comptes à ce sujet.

Enfin, Al-Aklouk a affirmé que l'action palestinienne se poursuivrait pour placer les pays arabes et la communauté internationale face à leurs responsabilités concernant les droits de notre peuple.

MICROCALCIFICATION

Définition, causes et origines, traitements

Les microcalcifications correspondent à de petits dépôts calciques dans le tissu du sein dont la découverte est de plus en plus fréquente avec l'amélioration des technologies de mammographie. Quelles sont les causes de la formation de ces microcalcifications ? Quels en sont les symptômes ? Comment soigner les microcalcifications ?



Qu'est-ce qu'une microcalcification ?

Les microcalcifications sont de minuscules dépôts de calcium qui se forment dans la glande mammaire. Leur présence peut signifier que l'activité de certaines cellules du sein est accrue, une cellule plus active absorbant davantage de calcium que celle qui l'est moins.

Il existe deux types de calcifications :

les macrocalcifications, le plus souvent bénignes, les microcalcifications.

IL PEUT SE DÉVELOPPER

une seule microcalcification, plusieurs microcalcifications pouvant former une grappe dans une région du sein.

Ces calcifications peuvent être : intra-galactophoriques, c'est-à-dire se situer dans les canaux lactifères du sein. Il s'agit là de dépôts secondaires à une obstruction des canaux d'origine bénigne ou tumorale. vasculaires, c'est-à-dire positionnées dans les vaisseaux du sein.

au contact de l'épithélium galactophorique de surface qui borde les canaux lactifères du sein. Il s'agit dans ce cas d'une réaction secondaire à une souffrance cellulaire

avec nécrose cellulaire. situées dans le tissu conjonctif ou tissu de soutien de la glande mammaire. Il s'agit alors d'une réaction fibreuse secondaire à un processus inflammatoire, cicatriciel ou tumoral.

Les microcalcifications apparaissent comme des « petits points blancs » de taille inférieure à 1 mm, visibles sur une mammographie.

Quelles sont les causes des microcalcifications ?

Les microcalcifications n'ont aucun lien avec la quantité de calcium :

absorbée au cours de l'alimentation.

obtenue par l'intermédiaire de compléments alimentaires.

Quand les cellules du sein se développent et se divisent, elles fabriquent plus de calcium. C'est pourquoi les microcalcifications apparaissent souvent dans une région du sein où les cellules se développent et se divisent. La prolifération de cellules atypiques ou cancéreuses peut entraîner la formation de calcifications et ainsi révéler une lésion débutante. Ainsi, même si la plupart ne sont pas associées au cancer, les microcalcifications peuvent en révéler un.

Les mécanismes de formation

des calcifications comprennent aussi :

le vieillissement des vaisseaux dont les parois se calcifient.

les dépôts de calcium dans des nodules ou dans des kystes.

les dépôts de calcium dans des cicatrices de chirurgie.

les dépôts de calcium dans des traumatismes du sein.

Quels sont les symptômes des microcalcifications ?

Les microcalcifications sont asymptomatiques. Elles sont, en effet, trop petites pour être ressenties lors d'une palpation ou d'une autopalpation des seins.

Les microcalcifications peuvent être découvertes :

à l'occasion d'une mammographie de dépistage.

à l'occasion d'une mammographie effectuée pour explorer une anomalie clinique du sein telle que l'apparition d'une boule dans le sein, d'un écoulement mamelonnaire, d'une déformation du sein, de l'augmentation du volume d'un sein, de la rétraction du mamelon, de l'apparition d'une rougeur au niveau du sein ou de douleurs au niveau d'un sein. Environ 30 % des mammographies décèlent des microcalcifications. Dans 80 à 90 % des cas, ces micro-

calcifications correspondent à des lésions bénignes. La présence de microcalcifications dans le tissu mammaire et leurs répartitions observables sur les mammographies sont utilisées comme indicateurs de la présence ou de l'absence de cancer. Elles peuvent en effet faire suspecter un cancer du sein, lorsqu'elles apparaissent à la mammographie :

Irrégulières, Polymorphes, peu nombreuses, vermiculaires, arborescentes, comme des branches, regroupées en grappes, ayant augmenté en nombre, d'un contrôle à l'autre, etc.

Les microcalcifications peuvent donc être le signe de cellules précancéreuses ou d'un cancer du sein à un stade précoce. Elles sont à l'origine de la découverte de :

70 % des petits cancers infiltrants de moins de 5 mm ;

90 % des cancers in situ.

Comment soigner les microcalcifications ?

La prise en charge médicale varie d'une simple surveillance mammographique à une mastectomie avec curage axillaire, selon :

la catégorie des microcalcifications, leur forme, leur nombre, leur groupement, leur topographie, c'est-à-dire où se trouvent-elles dans le sein, leur étendue, de quelques millimètres à plusieurs centimètres, leur taille, leur morphologie.

leur nature histologique, lésions bénignes, lésions atypiques, cancer in situ ou cancer infiltrant.

Prise en charge médicale des microcalcifications

Si l'analyse de la zone de tissu mammaire qui contient les microcalcifications mammaires détecte des cellules cancéreuses, la patiente est prise en charge pour son cancer après décision collégiale en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire ou RCP.

Différentes options thérapeutiques sont possibles :

chirurgie localisée, chimiothérapie, radiothérapie, hormonothérapie, mastectomie.

Quels fruits sont compatibles avec une glycémie stable?

Les fruits sont naturellement riches en sucre. Leur consommation va automatiquement faire monter le taux de sucre dans le sang. Voici lesquels privilégier et lesquels éviter pour maintenir votre glycémie à un niveau stable.

CERTAINS SONT PLUS SUCRÉS QUE D'AUTRES

Les fruits font partie d'une alimentation équilibrée. Ils regorgent de vitamines et minéraux. Mais attention, ils sont aussi riches en sucre. Pour les personnes qui doivent surveiller leur glycémie, comme les personnes diabétiques, certains fruits sont à privilégier par rapport à d'autres (même si tous peuvent être consommés).

Il faut savoir que les cerises, les bananes, la pastèque ou encore le raisin font partie des fruits les plus sucrés. Les fruits rouges (fraises, groseille, framboises) et les agrumes font partie des fruits les moins riches en sucre.

ATTENTION AUX JUS DE FRUITS

Pour profiter de tous les bienfaits des fruits, mieux vaut les consommer entiers, sans rien ajouter. Pour ne pas faire exploser votre glycémie, évitez les jus de fruits car non seulement ils ont tendance à contenir des sucres ajoutés mais ils sont en plus dénués de fibres et sont moins riches en vitamines que les fruits frais (contenues dans la peau et la chair).

A noter également que quand on consomme du jus de fruits, on ingère une quantité plus importante de sucre que si on avait mangé un fruit entier car il se consomme plus vite.

PUB

نعت الرئاسة الساية لرئيس الجمهورية
السيد عبد المجيد تبون

anep

في الذاكرة
جذور الغد

للمنحة الكبرى
آسيا جبار للزوايا

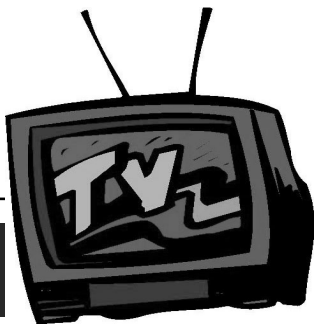
Cevital

ASSIA DJEBAR NOVEL GRAND PRIZE

2026 أكتوبر 17

الطبعة الثامنة
8th edition

الفرز الدولي للزوايا: عبد الطيف رحال



Selection du vendredi

TF1

20h10

Qui sera le plus nul ?

Présenté par : Camille Combal

Le conseil de classe a rendu son verdict : c'est la rentrée pour «Qui sera le plus nul ?» Le seul jeu que personne ne veut gagner... Après une première saison remplie de succès, d'élèves à côté de la plaque, de questions sans réponse ou de réponses sans question, le concept reste le même : il faut quitter au plus vite la compétition ! Pour cette rentrée, 12 nouveaux élèves se prêteront au jeu et tenteront de ne surtout pas succéder à Nabilla Benattia, qui avait remporté le titre dont personne ne voulait... Les élèves de la nouvelle promo seront tous en danger et croiseront le chemin de professeurs spécialisés tels que Michel Cymes, Marlène Schaff, Élie Semoun ou encore Francis Huster.



5

20h05

Le salaire de la peur

Avec Yves Montand, Charles Vanel, Véra Clouzot, Folco Lulli, Peter Van Eyck, Jo Dest, William Tubbs, Dario Moreno, Luis De Lima, Jeronimo Mitchell

Dans un village perdu au fin fond d'un pays d'Amérique latine, quelques Européens, échoués là au gré de leurs aventures, espèrent trouver un jour le travail qui leur permettra de gagner la somme suffisante pour se payer un billet d'avion. Une occasion se présente lorsqu'une compagnie pétrolière américaine, qui exploite un gisement dans la région, recherche des chauffeurs pour transporter de la nitroglycérine. Quatre désespérés acceptent de véhiculer, au péril de leur vie, ce dangereux chargement sur cinq cents kilomètres. Le voyage commence sur des routes dont l'état lamentable manque à chaque cahot de faire exploser les camions et leurs chauffeurs.



Arnaques !

M6

20h00

Présenté par : Julien Courbet

Un faux boulanger, un traiteur aux abonnés absents, un prestataire de cartes grises qui ne fait aucune démarche dans les règles... Il suffit parfois du beau discours d'un repreneur, de vidéos alléchantes sur les réseaux ou d'un simple formulaire en ligne pour perdre gros. Face à des pratiques qui laissent des dizaines de victimes sur le carreau, les journalistes d'«Arnaques» ! partent sur le terrain pour mener l'enquête et confronter ceux qui ne tiennent pas leurs promesses. Au sommaire : «Le faux boulanger qui roule tout le monde dans la farine» ; «Commandes non livrées, les traiteurs qui laissent les clients sur leur faim» ; «Cartes grises, en un temps record il arnaque 40 personnes».



france
2

20h10

Simon Coleman

Avec Jean-Michel Tinivelli, Flavie Péan, Lilie Sussfeld, Romane Libert, Noam Kourdourli, Ted Etienne, Alik Del Sol, Lani Sogoyou, Vanessa Guedj, Diane Robert, Marie Fugain, Jean-Michel Noirey, Léon Bricout, Alex Doux



Soeur Alma, une jeune nonne arrivée depuis quelques mois au couvent des petites soeurs de la vierge Marie, est retrouvée morte dans le chœur de la chapelle. Tout indique qu'elle a été empoisonnée mais les religieuses qui appréciaient toutes Alma semblent hors de tout soupçon. Les premiers doutes se portent donc sur l'ancien colocataire d'Alma mais l'étau se resserre très vite autour de l'établissement religieux. Entre une soeur apicultrice experte en venin d'abeille, une religieuse amoureuse, un livreur de miel insondable et une mère supérieure tenue au secret de la confession, Simon et Chloé vont vite découvrir que ce vénérable couvent abrite en réalité bien des secrets

france
3

20h10

La boîte à secrets

Présenté par : Faustine Bollaert

«La boîte à secrets» fait son grand retour pour une nouvelle saison qui s'annonce mémorable. Et pour ce premier numéro, c'est l'incontournable Laurent Ruquier qui prendra place dans le fauteuil des invités, entouré de quelques-uns des sociétaires des «Grosses Têtes». À ses côtés, Jérémy Ferrari, Arielle Dombasle, Max Boublil, Valérie Mairesse, Philippe Geluck et Steevy Boulay ! Rire, larmes et révélations : attendez-vous à tout... Habitée à surprendre ses invités, Faustine Bollaert a vu les choses en grand. Entre fous rires garantis, anecdotes croustillantes et moments d'émotion suspendus, de nombreuses surprises inédites attendent ces sept personnalités tout au long de la soirée.



W9

20h025

Enquête d'action

Présenté par : Marie-Ange Casalta

Près de Belfort, un motard refuse d'obtempérer et fonce à plus de 110 km/h en plein milieu d'un village. Soudain, il perd le contrôle de sa machine et chute en contrebas d'un pont. Entre alcool, stupéfiants et défaut de permis, le profil du motard est effrayant. Cette fois, «Enquête d'action» accompagne les gendarmes du Territoire de Belfort, le plus petit département de province, mais pas le plus calme ! Après trente ans de terrain, le colonel Gabriel Lothe est toujours en première ligne et commande les 300 gendarmes du département. Pourtant, il n'a pas renoncé à patrouiller la nuit avec ses hommes. Quand un pickup accélère brutalement à sa vue, le colonel se lance à sa poursuite



9000 LE NOMBRE de cas confirmés de maladie à virus Ebola en RDC a dépassé la barre des 9 000 depuis la déclaration de l'épidémie en mai dernier, selon le dernier bilan officiel publié mardi.

La France au bord de la rupture

PAR : SALAH LAKOUES

La France de l'automne 2026 traverse une crise qui n'est pas seulement économique ou budgétaire : c'est une crise de régime, une convergence de tensions qui révèlent l'épuisement d'un modèle. Des lycées bloqués aux marchés financiers fébriles, des salles de classe sans enseignants aux cortèges de manifestants gazés, le pays donne l'image d'une société qui ne parvient plus à financer ses promesses ni à contenir sa colère.

Cette analyse se propose de démêler les fils de cette crise multidimensionnelle, en montrant comment chaque dimension alimente les autres, et pourquoi la réponse actuelle du pouvoir — la répression — aggrave le mal qu'elle prétend soigner.

UNE CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE QUI ÉTOUFFE LES MARGES DE MANŒUVRE

La situation économique française s'est dégradée au point que les indicateurs virent tous au rouge simultanément.

La croissance est atone : après un rebond post-Covid, le PIB a reculé de 0,2% au premier trimestre 2026 et est resté nul au deuxième, sous l'effet des canicules, de la sécheresse et de la guerre au Moyen-Orient. Pour l'ensemble de 2026, le gouvernement ne prévoit plus que 0,5% de croissance, contre 0,9% initialement espéré. L'OFCE anticipe même 0,4%, et l'Insee 0,4% également.

Cette faiblesse de l'activité se double d'une dette publique hors de contrôle. Le ratio de dette devrait atteindre 118,1% du PIB en 2026, après 112,6% en 2024.

Les paiements d'intérêts sur cette dette bondissent à 2,6% du PIB, un fardeau qui étouffe toute marge de manœuvre budgétaire. Le déficit public se maintient à 5,1% du PIB, et l'ajustement budgétaire repose principalement sur de nouvelles hausses d'impôts plutôt que sur des économies structurelles.

Le chômage, promesse phare d'Emmanuel Macron qui devait être ramené à 5% en 2027, progresse continuellement depuis 2025. Il devrait atteindre 8,3% en 2026. L'emploi salarié privé diminue, et la consommation des ménages reste atone, avec un taux d'épargne qui traduit la défiance des Français face à l'avenir.

Cette crise financière n'est pas abstraite : elle se traduit par des contraintes budgétaires qui

frappent directement les services publics, et notamment l'éducation, précipitant la crise sociale.

L'ÉDUCATION : POINT DE RUPTURE D'UN CONTRAT SOCIAL ROMPU

Le budget 2026 a acté la suppression de 3 256 postes d'enseignants dans le public, auxquels s'ajoutent 762 postes dans le privé sous contrat. Dans le détail, 1 891 postes disparaissent dans le premier degré et 1 365 dans le secondaire. La Seine-Saint-Denis, déjà frappée par une baisse de 30% des moyens publics, subit 200 suppressions de classes supplémentaires.

Le gouvernement invoque la baisse démographique — un million d'écoliers en moins sur dix ans — pour justifier ces coupes. Mais les syndicats dénoncent une « logique comptable qui se fait au détriment de la qualité d'enseignement ».

L'intersyndicale rappelle que ces suppressions sont contradictoires avec les politiques menées depuis 2017, qui allaient vers un renforcement de l'encadrement avec le dédoublement des classes et les groupes de besoins au collège. L'économie réalisée — 75 millions d'euros sur un budget de 64,5 milliards — apparaît dérisoire au regard du signal envoyé : celui d'un État qui sacrifie l'avenir de sa jeunesse sur l'autel de la rigueur budgétaire. À cela s'ajoutent des conditions matérielles dégradées : près de 10% des heures de cours ne sont pas assurées faute de remplaçants, et une majorité de bâtiments scolaires primaires ont plus de cinquante ans. Pour les élèves des quartiers populaires, l'école n'est plus le lieu de l'égalité des chances mais celui de l'injustice reproduite.

DES MANIFESTATIONS MASSIVES ET UNE RÉPRESSION QUI CRIMINALISE LA CONTESTATION

C'est dans ce contexte que naît, à la mi-septembre 2026, un mouvement de blocage des lycées qui va rapidement s'étendre. Le 17 septembre, les premiers blocages débutent. Le 1er octobre, l'Union syndicale lycéenne appelle à un « acte 2 », rejoint par des organisations étudiantes. Le 6 octobre, le New York Times décrit un « automne de mécontentement » où se mêlent grèves de la Fonction publique, blocages de lycées, ports paralysés et paralysie budgétaire.

Le 13 octobre, 160 000 personnes descendent dans la rue selon le ministère de l'Intérieur, un chiffre qui a plus que doublé par rapport à la semaine précédente. Des slogans comme « 2026 is the new 1789 » fleurissent dans les cortèges.

La réponse du pouvoir est massivement sécuritaire. Plus de 6 500 interpellations sont recensées dès les premières semaines, un chiffre supérieur aux 3 800 arrestations des émeutes de 2023. Le bilan humain est lourd : 760 policiers et 215 élèves blessés.

Un collectif de 52 avocats du barreau de Paris publie une tribune dans le Nouvel Obs pour dénoncer « une répression disproportionnée et violente » à l'encontre des élèves. Le Syndicat des avocats de France et d'autres collectifs dénoncent également cette réponse sécuritaire. Cette répression produit l'effet inverse de celui recherché : elle transforme une revendication sectorielle en défiance profonde envers les institutions. Pour une génération qui constate que l'État est incapable de lui fournir des enseignants mais capable de déployer des milliers de policiers pour la contenir, le message est clair : sa voix ne compte que lorsqu'elle est perçue comme une menace pour l'ordre public.

UNE CRISE POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE QUI REDOUBLE LA CRISE SOCIALE

La crise française est aggravée par un contexte politique délétère. À quelques mois de l'élection présidentielle d'avril 2027, les sondages montrent Marine Le Pen battant tous ses rivaux. Cette perspective nourrit les tensions sur les marchés financiers : les taux d'intérêt français ont dépassé ceux de la Grèce, et le taux à 10 ans atteint 4,45%. Les investisseurs redoutent que la France ne devienne « le prochain pays européen à basculer dans une crise financière ouverte ».

Cette instabilité politique délégitime l'action gouvernementale : comment un pouvoir en fin de mandat, affaibli et impopulaire, pourrait-il mener les réformes structurelles nécessaires ? La crise sociale devient alors le terrain d'une lutte politique où chaque camp instrumentalise le mécontentement. Le gouvernement, acculé, choisit la fermeté pour ne pas paraître céder ; les oppositions, elles, surfent sur la colère sans nécessairement proposer de solutions viables. Le résultat est un blocage institutionnel où le budget est adopté

sans débat réel, où les partenaires sociaux sont ignorés, et où la rue devient le seul espace d'expression d'une citoyenneté en souffrance.

LA RÉPRESSION N'EST PAS UNE POLITIQUE C'EST L'AVEU D'UNE IMPUISSANCE

La France de 2026 n'a pas un problème de manifestants : elle a un problème de financement de son modèle social, d'investissement dans sa jeunesse et de confiance dans ses institutions. Répondre à cette crise par 6 500 interpellations, des gaz lacrymogènes dans les lycées et des tribunaux surchargés, c'est confondre l'ordre et la justice, la tranquillité et la légitimité.

L'ordre public est une condition nécessaire, jamais une politique suffisante. La force peut contenir une colère ; elle ne peut ni réduire une dette, ni remplacer un enseignant absent, ni offrir à un jeune de banlieue la perspective d'un avenir digne.

Chaque interpellation qui ne s'accompagne pas d'une réponse concrète à la détresse sociale creuse un peu plus le fossé entre la République et sa jeunesse. Le véritable courage politique ne consiste pas à tenir la rue par la force, mais à rétablir les conditions économiques, sociales et démocratiques qui rendent le calme possible.

La France n'a pas besoin de plus de répression ; elle a besoin d'un nouveau contrat social — et ce contrat ne s'écrit pas à coups de matraque, mais par le dialogue, la justice fiscale et un investissement massif dans l'éducation. Faute de quoi, la prochainela France au bord de la rupture.

La France de l'automne 2026 traverse une crise qui n'est pas seulement économique ou budgétaire : c'est une crise de régime, une convergence de tensions qui révèlent l'épuisement d'un modèle.

Des lycées bloqués aux marchés financiers fébriles, des salles de classe sans enseignants aux cortèges de manifestants gazés, le pays donne l'image d'une société qui ne parvient plus à financer ses promesses ni à contenir sa colère. Cette analyse se propose de démêler les fils de cette crise multidimensionnelle, en montrant comment chaque dimension alimente les autres, et pourquoi la réponse actuelle du pouvoir — la répression — aggrave le mal qu'elle prétend soigner.

S. L.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Face à la flambée des prix et à l'incertitude géopolitique, la Commission européenne a proposé hier, de reporter d'un an certaines obligations clés de son règlement sur le méthane imposées aux importateurs d'énergies fossiles. Une décision qui, sous couvert d'un ajustement technique, révèle les profondes contraintes qui pèsent aujourd'hui sur la politique énergétique européenne et la pression grandissante exercée par les fournisseurs internationaux, qui exigent des facilitations face à une réglementation jugée trop lourde et extraterritoriale.

Selon le communiqué officiel de la Commission, ce report concernerait les obligations de surveillance, de déclaration et de vérification (MRV) imposées aux importateurs de pétrole, de gaz naturel et de charbon, ainsi que la déclaration de l'intensité des émissions de méthane exigée des importateurs et des producteurs européens. Adopté en 2024 avec une grande ambition climatique, ce règlement était la pierre angulaire de la stratégie méthane de l'UE. Il encadre les émissions de méthane liées à la production, au transport et à la transformation des énergies fossiles sur le territoire de l'Union, mais surtout, et c'est sa nouveauté, à leurs importa-

Energies fossiles, Bruxelles forcée de mettre en sourdine ses ambitions vertes pour sécuriser son approvisionnement

tions. Il prévoyait des exigences progressivement renforcées pour améliorer la transparence et réduire drastiquement ces émissions, le méthane étant 80 fois plus réchauffant que le CO2 sur 20 ans. Pourquoi ce recul ? Bruxelles l'explique sans détour par la conjoncture mondiale perturbée.

"Cela fait grimper les prix de l'énergie et pourrait réduire la disponibilité du gaz et du pétrole, entravant la compétitivité de l'UE et sa sécurité d'approvisionnement", précise le communiqué, en faisant directement référence aux tensions que le conflit au Moyen-Orient accentue sur les marchés mondiaux de l'énergie.

En clair, l'Europe se retrouve prise à son propre piège réglementaire. D'un côté, elle veut imposer ses normes vertes au monde entier pour rester leader climatique. De l'autre, elle dépend à plus de 90% de ses importations de gaz et de pétrole, et doit dans un contexte de guerre en Ukraine et d'embrasement au Proche-Orient, sécuriser chaque cargaison de GNL américain, de pétrole du Golfe ou de gaz algérien et azerbaïdjanais. Or, les grands fournisseurs internationaux - des États-Unis au Qatar, en passant par l'Algérie - ont fait part de leur exaspération. Leurs exigences sont claires

: ils demandent des facilitations face aux règlements imposés par l'UE. Pour un producteur américain de GNL ou algérien de gaz naturel, devoir mesurer, certifier et déclarer l'intensité méthane de chaque puits et de chaque gazoduc selon une méthodologie européenne complexe représente un coût et une charge administrative considérables. Certains ont menacé, à mots à peine voilés, de détourner leurs cargaisons vers des marchés asiatiques moins regardants, où la demande est forte et la réglementation plus souple. Bruxelles a donc dû arbitrer entre deux urgences : l'urgence climatique et l'urgence de la sécurité d'approvisionnement et de la compétitivité industrielle. Avec des prix de l'électricité et du gaz qui repartent à la hausse cet automne et une industrie européenne qui se plaint déjà de perdre du terrain face aux États-Unis et à la Chine, le choix a été de donner de l'air. Le report doit, selon la Commission, "donner aux entreprises et aux administrations nationales davantage de temps pour se préparer à respecter ces obligations". Un argument qui cache mal le rapport de force énergétique. L'UE, qui pensait pouvoir dicter ses conditions en tant que premier marché d'importation mondial, découvre que dans un marché de

vendeurs tendu, ce sont les fournisseurs qui ont le levier. La Commission se défend en soulignant que la modification proposée "ne remettrait en cause ni l'ambition générale, ni l'intégrité, ni le champ d'application du règlement" et réaffirme l'engagement de l'UE à réduire les émissions de méthane. La proposition doit encore être examinée et adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE, où elle devrait passer sans grande difficulté tant le souci de la sécurité énergétique est partagé.

Mais le signal politique est fort. C'est la deuxième fois en quelques mois que Bruxelles met en pause une partie de son Pacte vert pour des raisons économiques. Après le report de certaines règles sur la déforestation, c'est désormais le pilier méthane qui est assoupli. Cela montre les limites d'une approche réglementaire unilatérale dans un monde énergétiquement fragmenté et hautement concurrentiel. Pour les partenaires comme l'Algérie, qui négocient une augmentation de leurs livraisons de gaz vers l'Europe, ce report d'un an est une respiration bienvenue, et la preuve que Bruxelles doit désormais composer et faciliter, plutôt que simplement imposer.

B. KH.